

Le gaz naturel à la hausse

par Robert POULIOT

Après le lait, les légumes et le café, voici que le gaz naturel est entré hier dans la ronde des hausses de prix qui pourront toucher les Québécois au cours des prochains mois.

Si la hausse devait être appliquée demain matin, il en coûterait 30 p. cent de plus aux consommateurs québécois qui paient déjà 40 cents de plus que les Ontariens et \$1 de plus que les Albertains pour mille pieds cubes de gaz.

Mais c'est plutôt à long terme que cette hausse devrait s'imposer, soit à compter de l'an prochain et sur la base d'au moins deux ans, s'il faut en croire les résultats d'un bref sondage tenu hier auprès de divers producteurs de gaz de l'Alberta.

Le mouvement de hausse a été déclenché par la nouvelle filiale de vente et d'achat de gaz de l'Alberta Gas Trunk Line Co., la Pan Alberta Gas Ltd., qui, depuis deux semaines, aurait acheté quelque 200 milliards de pieds cubes de gaz à des prix variant de 38 à 42 cents le mille pieds cubes, contre un prix moyen de marché cette année de 18 à 20 cents le mille pieds cubes qui est la base du prix de \$1.66 le mpc, que paient actuellement les Québécois.

C'est mercredi seulement que l'existence de cette filiale a été révélée à la presse canadienne, sans toutefois que ses dirigeants n'acceptent de révéler les moindres termes de négociations, contrats ou même prix qui auraient été conclus avec des producteurs canadiens de gaz.

De source autorisée, nous avons appris que la Pan Alberta Gas Ltd., dont l'objectif officieux demeure la hausse des prix du gaz en Alberta pour atteindre la parité avec les prix du gaz naturel qui sera extrait du delta du Mackenzie, compte obtenir l'équivalent de 1 milliard de pieds cubes par jour afin de satisfaire, au cours des cinq prochaines années, les besoins criants d'une pléiade de sociétés américaines de services publics.

En somme, il s'agirait pour cette société, dont la politique reflète étroitement celle du gouvernement d'Alberta, d'instituer un pont d'approvisionnement de gaz naturel pour les Américains jusqu'à ce que la construction du gazoduc du Mackenzie soit complétée.

• Nos informations, page C 3

AUJOURD'HUI

Hands limite les Expos à un seul coup sûr

Lors d'un programme double disputé au parc Jarry, hier, les Expos et les Cubs ont remporté chacun une victoire. Les Expos l'ont tout d'abord emporté, 2 à 1, en 13 manches puis subi la défaite, 3 à 0, lorsque l'artilleur Bill Hands a limité les frappeurs des Expos à seulement un coup sûr.

page B 1



Wade conduit les Alouettes à un premier triomphe

Lors du premier match de la saison, hier à Toronto, les Alouettes ont causé une très forte surprise en l'emportant 19 à 8 face aux Argonauts, devant plus de 33,000 spectateurs. Sonny Wade a dirigé l'offensive montréalaise durant un peu plus de trois quarts.

page B 1

Muskie, 1er choix du sén. McGovern

Le sénateur Edmund Muskie du Maine figure en tête de liste des choix possibles de M. McGovern comme candidat à la vice-présidence. Edward Kennedy, Hubert Humphrey et Abraham Ribicoff ont déjà refusé le poste.

page B 7

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 8
Bandes dessinées : B 6
Cinéma : A 8 à A 10
Décès, naissances, etc. : D 11
Economie : C 2, C 3
Editorial : A 4
En direct radio-TV : A 9
Etes-vous observateur ? : D 3
Horoscope : A 7
Informations étrangères : B 7
Loisirs et récréation : B 6, C 1
"Mot-mystère" : D 9
Mots croisés : D 6
Petites annonces : C 6, C 7 et D 2 à D 9
Radio et télévision : A 11
Radio FM : A 11
Sports : B 1 à B 5
Tél. : C 8
Vivre aujourd'hui : A 7
Votre médecin : A 7



Un saut "Vers 76"

"Vers 76" prend son envol à l'instar de cette jeune fille qui espère, à défaut de remporter une médaille d'or aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976, devenir une adepte du sport, de l'effort physique en vue de son épanouissement total. "Vers 76" tend, par l'entremise de la division des sports au Service des sports et des loisirs de la Ville de Montréal, à permettre aux jeunes de découvrir les joies de la pratique de différents sports. Programme d'initiation qui veut toucher les jeunes, garçons et filles de 10 à 17 ans, "Vers 76" veut aussi sensibiliser les jeunes Montréalais à la grande manifestation sportive qui se déroulera à Montréal dans quatre ans.

— Nos informations, page C 1

Unanimité des provinces face à Ottawa sur les affaires urbaines

par François TREPANIER
envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX — Devant la menace persistante de nouvelles intrusions fédérales dans le domaine des Affaires urbaines, les premiers ministres des provinces du Canada ont finalement décidé hier de signer une sorte de pacte qui établit clairement leur intention de se défendre avec énergie contre toute intrusion de la part d'Ottawa dans ce domaine.

Contrairement à ce qui était prévu, les neuf premiers ministres qui participent à la conférence d'Halifax ont refusé de former un véritable front commun sur cette question, se contentant d'annoncer leur intention de mettre au point une position unanime face aux politiques éventuelles d'Ottawa.

Ce sont les ministres des Affaires municipales des dix provinces qui seront chargés d'élaborer cette position à l'occasion de leur réunion annuelle qui aura lieu du 14 au 16 août à Halifax.

Cette position, d'après un communi-

qué émis à l'issue de la réunion d'hier, devra respecter la compétence des gouvernements provinciaux en matière d'affaires municipales mais n'empêchera pas une collaboration avec Ottawa en vue de satisfaire les besoins du développement urbain qui exige des ressources substantielles de tous les niveaux de gouvernement.

Quatre principes

Cette position devra, d'autre part, tenir compte des quatre directives suivantes émises par les premiers ministres.

1 — Le rôle des provinces est primordial dans le domaine des affaires municipales et urbaines, non seulement du point de vue constitutionnel, mais également en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie de développement.

2 — Le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine des affaires municipales et urbaines doit être d'appuyer et de compléter les initiatives, priorités, programmes définis au niveau municipal.

3 — Le gouvernement fédéral doit agir par l'intermédiaire du gouvernement provincial pour la mise en oeuvre dans chaque province de programmes convenus dans le domaine des Affaires municipales et urbaines.

4 — Toute participation du gouvernement fédéral doit se situer à l'intérieur de la compétence provinciale.

Voir UNANIMITE, page A 6

Autres informations

— pages A 2 et D 11

Nouvelles propositions du Front commun

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociateurs du front commun syndical se réunissent ce matin en caucus afin d'élaborer des propositions écrites sur tous les points en litige au niveau de l'assurance-salaire u régime de retraite.

Le comité syndical présentera ses propositions cet après-midi à 3 h. et le négociateur en chef, M. Réjean Larouche, a dit espérer qu'il s'agisse de la position finale des syndicats. La structure des salaires fera également l'objet du document écrit mais non les échelles proprement dites dans les différentes catégories qui présentent encore certaines ambiguïtés. Les experts gouvernementaux des différents ministères doivent d'ailleurs se présenter à la table des négociations cet après-midi afin d'apporter des éclaircissements réclamés par la partie syndicale.

La poursuite des négociations aujourd'hui semble indiquer que le dialogue demeure ouvert et pourrait se prolonger au-delà de la fin de semaine, contrairement à ce que l'on avait laissé entendre la semaine dernière et à ce qu'avait affirmé M. Réjean Larouche.

On sait que M. Bourassa a déclaré à Halifax que le gouvernement préfère une solution négociée à l'imposition d'un décret que la loi accorde du reste jusqu'à 15 septembre au go-

Voir NOUVELLES, page A 6

La CUM approuve les projets touchant le canal Lachine et la rivière des Prairies

par Nicole PERREAULT

Les projets de transformation du canal Lachine en zone récréative et d'aménagement de la rivière des Prairies en une voie d'eau navigable pour les plaisanciers ont franchi un pas de plus vers leur réalisation. La Communauté

urbaine de Montréal a en effet adopté hier des résolutions qui reprennent point par point les conclusions énoncées par la ville de Montréal la semaine dernière.

Les résolutions de la ville de Montréal, on s'en souviendra, comportaient la possibilité de faire usage du canot,

du pédalo et de la chaloupe, à l'exclusion des embarcations à moteur, et voulaient confier la gérance du canal à un comité tripartite (la Communauté urbaine de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral).

D'autre part, M. Lawrence Hanigan, président de la CUM, a déclaré qu'à son

avis le sous-comité de la récréation et de la protection de l'environnement, greffé au comité d'étude de la CUM, devrait se pencher sur la question du canal Lachine et soumettre des recommandations aux gouvernements fédéral et provincial.

Voir CANAL LACHINE, page A 6

Ciel clair avec quelques périodes nuageuses.

Demain : mêmes conditions.

Max. 70° Min. 50° • Détails à la page A 6

météo

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 4 août 1972, 88e année, no 152, 40 pages, 4 cahiers

★ 15¢

Enquête sur les affirmations d'un détenu

Drogue dans les prisons

par Léopold LIZOTTE

Un jeune cinéaste d'origine britannique, qui dit avoir pris une forte quantité de drogue chaque jour, au cours des cinq ou six dernières années, a crié sa déception en cour, hier, à la suite de son incarcération aux cellules de la rue Parthenais et à la prison de Bordeaux.

Quelques minutes seulement après avoir reconnu sa culpabilité devant le juge Claude Wagner, à l'accusation de possession de 38 grammes de cocaïne et de 73 tablettes de LSD, William Philip Elford, a débité un long monologue devant la cour pour affirmer que la "drogue" était vendue librement aux deux endroits et qu'à la fin, la pire place pour lui, pour tenter de se désintoxiquer, c'était peut-être la prison.

Enquête

Il va sans dire que le tribunal s'est montré fort surpris de ces révélations et qu'il a demandé immédiatement au procureur de la police fédérale, Me Michel Lecours, de s'entremettre pour qu'une enquête soit rapidement instruite sur ces allégations.

Elford, qui est arrivé de l'Inde en avril dernier, a souligné qu'il n'avait pas voulu obtenir de cautionnement lors de sa comparution parce qu'il s'était dit qu'en prison il ne pourrait

se procurer ses drogues favorites et qu'ainsi, il pourrait se guérir.

— "Mais j'étais dans l'erreur, ajouta-t-il. J'y ai pris de l'héroïne parce qu'il y en avait."

— "Avez-vous été détenu à Bordeaux?" lui a alors demandé le juge Wagner.

— "En tout premier lieu j'étais à Parthenais, a-t-il dit et il y avait beaucoup d'héroïne à cet endroit."

— "A Parthenais?"

— "Là, j'en ai pris tous les jours."

— "Cette drogue circulait librement?"

— "Je devais évidemment payer. Il y avait un jour d'emplètes mais on devait payer deux ou trois fois le prix exigé ailleurs."

— "Qui les distribuait?"

— "Ceux qui entraient en apparence dans leur bouche, je suppose."

— "Vous voulez dire les prisonniers ou la police?"

— "Et les gardes... On pouvait en avoir pour "vingt-cinq" d'un garde. Alors je leur ai demandé de la cocaïne et ils m'en ont apportée."

A Bordeaux, le prévenu ajouta que le trafic portait surtout sur le haschisch et la marijuana.

Puis il réitéra qu'il voulait être emprisonné dans un endroit où il ne pourrait se procurer de drogues

comme la cocaïne, notamment, afin qu'il puisse se déshabituier lentement.

Et il ajouta :

"A Parthenais, le travailleur social le sait. Tout le monde le sait."

"Il m'a dit : 'Je sais que les gardes en vendent. Mais je ne sais d'où cela vient. Quant à moi, je pourrais dire le nom des personnes de qui j'en ai obtenu... mais ce ne sont pas des choses qui se disent.'"

"Alors, a demandé le juge, c'est plus facile d'obtenir des drogues en prison que sur la rue?"

"Oui, ce l'est. A Bordeaux, par exemple, je connais quelqu'un qui en apporte dans sa bouche et tous les détenus d'une aile sont des narcomanes."

Par la suite, le prévenu devait cependant déclarer qu'il ne craignait pas, à la suite de ces révélations, de retourner à la prison du boulevard Gouin.

Et il donna comme raison que tous les gars étaient régulièrement "stone", là-bas, et que ça ne leur ferait absolument rien.

En attendant, le juge Wagner a ajourné sa sentence au 10, et promis au prévenu qu'il tenterait de trouver une solution à son problème, entre-temps.



Mme Casgrain, premier ministre "mal à l'aise"

Une femme occupe présentement le poste de premier ministre du Québec. On pourrait s'attendre, naturellement, à ce que les choses soient calmes durant son règne de quelques jours, c'est-à-dire, jusqu'au retour de M. Robert Bourassa, qui assiste à la conférence des premiers ministres à Halifax.

Mme Claire Kirkland-Casgrain est heureuse et flattée d'avoir été choisie par le chef du gouvernement de la province pour le remplacer durant son bref voyage en Nouvelle-Ecosse. Son court règne semble quand même houleux.

Même si elle se réjouit d'être la première femme dans l'histoire du Québec (et même du pays) à occuper les fonctions de premier ministre, elle a néanmoins avoué, à un journaliste qui l'interviewait, qu'elle se sentait mal à l'aise.

— Nos informations pages A 2 et A 5

Bourassa répond aux critiques portées à l'égard de la presse

Pas de contrôle de l'information

HALIFAX (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé hier qu'il n'y avait aucune espèce de division au sein de son cabinet relativement à l'attitude que son gouvernement devra afficher à l'endroit de la presse.

Interrogé à la sortie de la première séance de la réunion annuelle des premiers ministres des provinces, qui se déroule cette année dans la capitale de la Nouvelle-Écosse, concernant une déclaration de son ministre des Affaires culturelles qui agit en son absence à titre de premier ministre par intérim au sujet de la presse, M. Bourassa a été très laconique dans ses réponses.

À la question précise d'un journaliste à savoir s'il est exact comme l'aurait signalé le premier ministre par intérim, que le cabinet était divisé sur cette question, interpellant le journaliste par son nom, a lancé vivement et avec irritation: "Le cabinet, Monsieur Untel, n'est divisé sur aucune question".

Il disparut comme une étoile filante du hall d'entrée de l'édifice de la législature de la Nouvelle-Écosse où cet échange venait d'avoir lieu péniblement, les journalistes étant tenus à distance et conduits par les gardes du corps de M. Bourassa.

L'attitude de Mme Claire Kirkland-Casgrain à l'endroit de la presse n'est pas nouvelle. N'est-ce pas au cours de l'examen des prévisions budgétaires de son ministère, il y a six semaines, qu'elle déclarait "que son ministère ne se ferait pas au courriel parlementaire du quotidien Le Soleil pour faire la publicité de sa loi sur la protection du patrimoine national".

La récente déclaration de Mme Casgrain vient s'ajouter comme une pièce au dossier des récriminations du gouvernement libéral à l'endroit de la presse en général et des journalistes, répandues abondamment par le président du caucus de la députation libérale provinciale et député des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix.



Deux premiers ministres visiblement heureux de la rencontre... Un premier ministre, fier, de la présenter... MM. Bourassa, Regan et Davis semblent ravis de se trouver en compagnie de Mme Bourassa, à une réception organisée en l'honneur des chefs de gouvernement réunis à Halifax.

"Que le reflet du Québec"

Un porte-parole de Radio-Canada a déclaré hier que la présence de séparatistes au sein du réseau de diffusion n'était que le reflet de la présente société québécoise.

M. Paul Dumont-Frenette, directeur au réseau français de Radio-Canada, a rappelé que lors des élections provinciales de 1970, 21 p. cent des Québécois se sont prononcés en faveur du séparatisme.

Plus tôt au cours de la journée de jeudi, Mme Kirkland-Casgrain, ministre des Affaires culturelles, avait accusé la société d'État de biaiser l'information, de pratiquer un certain jacobinisme et de donner ainsi une fausse image de la réalité québécoise et canadienne.

M. Dumont-Frenette estime que Mme Kirkland-Casgrain est un peu trop impressionnée par les émissions qui montrent les Pépins, La Bergerie, Levesque, Chartrand et les autres opposés à l'ordre établi.

Mme Kirkland-Casgrain réclame des changements au sein de la législation fédérale, pour mettre un terme à ce qu'elle appelle le statut autonome de Radio-Canada.

Elle proclame l'urgence d'un contrôle direct du gouvernement sur les activités du réseau francophone.

M. Bourassa, a déclaré qu'il serait peut-être opportun que la Commission de la liberté de la presse étudie les critiques formulées par les hommes publics à l'égard des journalistes.

"Je crois que cela pourra faire partie du mandat de la Commission sur la liberté de la presse. Il y a déjà eu plusieurs plaintes formulées par plusieurs chefs de parti au sujet des journalistes, a souligné M. Bourassa. Plusieurs députés se sont plaints du traitement des médias d'information. La Commission serait un endroit pour discuter de cette question".

Dans une entrevue accordée au Globe and Mail, Mme Claire Kirkland-Casgrain aurait déclaré en substance que le gouvernement devrait exercer sur la presse un contrôle analogue à celui qui existe présentement en France.

Mme Casgrain aurait ajouté que pour l'instant le cabinet Bourassa était divisé sur cette question.

Le gouvernement Bourassa s'est engagé à la suite des événements d'octobre de 1970, à la demande de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, à revoir le comportement et le rôle de la presse en regard de l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross et de l'ancien ministre du Travail, M. Pierre Laporte, qui fut la suite assassiné par les membres du Front de libération du Québec.

Le premier ministre Bourassa, après avoir en quelque sorte mis en doute l'exactitude des propos attribués à son ministre des Affaires Culturelles tels que rapportés par le journaliste Richard Cléroutx s'est refusé à tout commentaire, en dépit de l'insistance des journalistes, signalant que "il y a toujours matière à amélioration dans toutes les institutions".

Exact ? M. Bourassa a affirmé qu'il n'avait pas pris connaissance de l'article du quotidien torontois, pour ensuite déclarer qu'il allait d'abord voir ce qui s'était exactement dit sur cette question.

"Certains me disent que les propos de Mme Casgrain se limitaient à Radio-Canada, tandis que d'autres me disent qu'il était question de la presse en général également".

Les provinces pourront posséder des permis de diffusion du CRTC

OTTAWA (PC) — Des sources gouvernementales ont d'avis que les provinces accepteraient la dernière offre de paix fédérale dans le différend au sujet de la télévision éducative.

La nouvelle solution, annoncée, jeudi, par le secrétariat d'État, écarte l'interdiction générale imposée aux provinces de posséder des permis de diffusion.

À leur place, le gouvernement fédéral permettra à des corporations provinciales indépendantes, semblables à la société Radio-Canada dans le domaine fédéral, d'obtenir des permis de diffusion de la Commission de radio-télévision canadienne.

Ces corporations seront libres de contrôler la programmation pourvu qu'elles se conforment aux normes de la programmation éducative acceptées par les gouvernements fédéral et provinciaux il y a deux ans.

Selon des observateurs, cette nouvelle initiative contribuera à écartier la friction qui existait depuis au moins trois ans dans les relations fédérales-provinciales.

Un porte-parole du secrétaire

d'État, M. Gérard Pelletier, a déclaré que les pourparlers antérieurs avec les provinces avaient laissé prévoir que les modifications des règlements seraient satisfaisantes.

Il a ajouté que les gouvernements provinciaux pourraient manifester une nouvelle opposition, mais nous avons confiance que ces modifications seront acceptables.

La nouvelle politique interdit toujours les permis de diffusion aux agences et ministères provinciaux.

Corporations indépendantes

Cependant, cette nouvelle politique permettra aux corporations provinciales indépendantes de détenir des permis de diffusion pour fins éducatives. La seule condition est que ces corporations indépendantes ne soient pas directement contrôlées par un gouvernement provincial.

Ce qui signifie qu'une corporation provinciale devra au moins être aussi autonome dans le domaine provincial que l'est la Société Radio-Canada dans le domaine fédéral. La Société Radio-Canada fait rapport au parlement par l'entremise de M. Pelletier,

mais est libre de tout contrôle gouvernemental direct.

L'Agence des communications éducatives de l'Ontario, organisme provincial, fournit des programmes éducatifs à une station de télévision exploitée par Radio-Canada en vertu d'un permis de la Commission de la radio-télévision canadienne.

La Commission a autorisé un arrangement analogue à Edmonton à la station CBFT-TV propriété de Radio-Canada. La moitié de la programmation est en télévision éducative et l'autre en spectacles de langue française.

Cependant, les provinces ne présentent pas tellement cet arrangement, ayant l'impression qu'il devrait leur être permis de contrôler leurs propres opérations de télévision éducative.

Les fréquences

La nouvelle politique permettrait au gouvernement fédéral de maintenir son contrôle sur les fréquences tout en régularisant le système de diffusion. Mais, toutefois, la juridiction provinciale au chapitre éducatif serait reconnue.

Les corporations provinciales indépendantes devront se conformer aux normes de la diffusion éducative afin d'obtenir des permis de la Commission de la radio-télévision canadienne, mais cet aspect ne semble pas présenter de difficultés.

Ces normes précisent que la diffusion éducative doit être "distinctement différente de la diffusion générale disponible au réseau national ou des entreprises privées de diffusion".

Le différend entre le fédéral et les provinces au sujet de la télévision éducative a atteint son sommet en 1969 quand le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi instituant un organisme national de diffusion éducative.

Le gouvernement fédéral a retiré ce projet de loi à la suite de la vigoureuse opposition des provinces; elles soutenaient que ce projet de loi s'immisçait dans le domaine éducatif qui relève des provinces constitutionnellement.

Ensuite, en 1970, le gouvernement fédéral interdisait les permis de diffusion aux provinces.

Secteur public Droit de grève maintenu

HALIFAX (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a réaffirmé qu'il n'avait aucunement l'intention d'enlever le droit de grève dans la fonction publique.

M. Bourassa a fait ce commentaire hier à l'issue de la première journée de la conférence annuelle des premiers ministres des provinces, qui a lieu à Halifax, alors qu'on avait abordé cette question.

Le premier ministre du Québec a affirmé que le droit de grève dans la fonction publique est préférable "à la situation anarchique qui existait avant 1964 au Québec".

Cependant, a noté M. Bourassa, des changements législatifs seront apportés afin de protéger les citoyens les plus démunis, en cas de grève.

Interrogé à l'issue de cette première journée, M. Bourassa a précisé que les nouvelles législations tiendront compte de la responsabilité du gouvernement en ce qui concerne la protection de la santé.

Au cours d'une conférence de presse en matinée, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Reginald Reagan avait précisé pour sa part que ce sujet n'avait pas fait l'unanimité des provinces qui participent à la réunion.

Généreux

Pour sa part, M. Bourassa a rappelé que le Québec possède les législations les plus généreuses en Amérique du Nord en ce qui concerne les secteurs publics et para-publics, et qu'il n'était pas question d'effectuer un recul dans ce domaine.

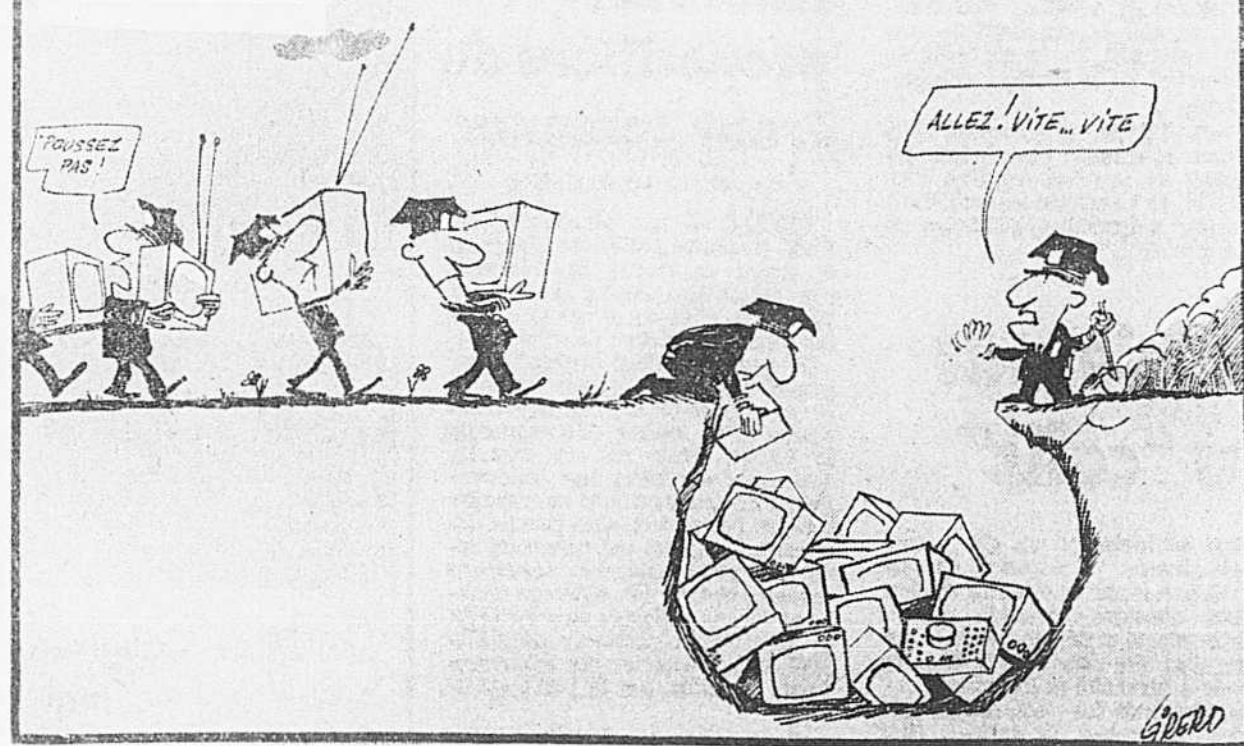
M. Bourassa a aussi mentionné que des provinces reconnaissant à leurs employés le droit de se syndiquer, mais qu'elles ne leur accordent cependant pas le droit de grève.

"Alors, on est l'une des provinces les plus généreuses en ces matières de relation de travail, mais il reste que nous devons nous prémunir contre des abus qui affectent l'ensemble de la population", a précisé le premier ministre.

Mardi, au cours de la conférence des premiers ministres, M. Bruce Stewart, ministre du Travail à l'Île-du-Prince-Édouard, avait proposé un mode de prévention des grèves dans le secteur public par l'adoption d'une loi en vertu de laquelle des rémunérations accordées à la fonction publique se rapprocheraient de celles qui existent dans le secteur privé pour un travail semblable.

Dans un énoncé de principe présenté au cours de la discussion qui portait sur les conventions collectives des employés de la fonction publique, M. Stewart a relevé que le Conseil économique du Canada avait "souligné la nécessité économique d'un salaire équivalent dans les secteurs public et privé et déplorait le manque de contrôle sur les salaires accordés dans le secteur privé".

L'état-major de la police devra subir des examens



Droits réservés

Le ministre aurait fait une "bonne transaction"

TORONTO (PC) — En exclusivité, le Globe and Mail de Toronto a révélé, hier, que le ministre de la Justice de l'Ontario, M. Dalton Bales, s'est procuré un terrain à Markham Township, en compagnie de deux associés, pour une somme de \$252,000, dans un investissement à longue échéance, au moment où le Cabinet provincial mettait sur pied, officiellement, un plan de croissance vers l'Est destiné à limiter la population de Toronto.

Ce plan a été rendu public en mai 1970, c'est-à-dire huit mois après que le ministre Bales, à l'époque titulaire du portefeuille du Travail dans le cabinet Roberts, eut décidé de se procurer ce terrain.

Le Globe and Mail cite M. Bales qui déclare que son groupe peut espérer réaliser une vente de l'ordre de \$77,000 sur 99 acres de terrain que le gouvernement de l'Ontario doit bientôt exproprier pour la réalisation d'une nouvelle cité près du site de l'aéroport de Pickering.

De \$2,530 à \$4,000 l'acre

Cependant, d'après des informations gouvernementales, le Globe and Mail estime que le ministre et ses amis recevront entre \$3,300 et \$4,000 pour chaque acre de terrain exproprié alors que le prix d'achat se situait aux alentours de \$2,530. Mais d'après une enquête menée par le journal, la valeur actuelle du terrain par acre peut être estimée entre \$3,500 et \$5,000.

À la question de savoir si ses fonctions au sein du Cabinet en 1969 ne lui avaient pas fourni des renseignements particuliers ou une projection du développement immobilier, M. Bales a répondu par un non catégorique. Certes, il reconnaît n'avoir pas parlé de cette transaction avec le premier ministre Roberts, mais parce que tout simplement il n'a jamais cru que dans ce domaine précis, il y ait eu conflit d'intérêts. D'ailleurs, en tant que ministre du Travail, ce domaine ne relevait pas de ses compétences.

Ottawa se dit incapable de faire sortir les deux Canadiens d'URSS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement clamer la liberté pour deux Canadiens n'a légalement aucun recours pour red'origine et leur épouse de quitter l'Union Soviétique, annonçait hier un porte-parole du département des affaires extérieures.

Il s'agit de Eugène Jim Lenko et Nadia Demidenko, nés canadiens et de la femme de M. Lenko, Svetlana, ainsi que du mari de Mme Demidenko, Anatoly.

Le Canada et l'Union Soviétique se disputent la nationalité de Lenko et de Mme Demidenko. Les épouses et les enfants ont seulement la nationalité soviétique.

Mme Demidenko et M. Lenko se sont rendu en Ukraine avec leur famille en 1956.

"Ils ont voyagé avec un passeport soviétique et non pas canadien", donc légalement le gouvernement ne peut rien faire pour les rapatrier.

Grève de la faim

Les deux familles ont commencé lundi une grève de la faim à l'ambassade du Canada à Moscou et ont l'intention de la poursuivre tant qu'ils n'auront pas obtenu la permission de retourner au Canada.

Voilà deux ans qu'ils tentent d'obtenir un visa de sortie. "D'après la loi

canadienne, continuait le porte-parole, M. Lenko et Mme Demidenko sont citoyens canadiens, d'après la loi soviétique, ils ont la citoyenneté soviétique."

Le Canada a assuré, par ailleurs, aux deux familles les papiers d'entrée si elles obtiennent la permission de s'en aller.

Le gouvernement canadien leur a recommandé "d'être patients", les Soviétiques pouvant changer d'avis d'ici quelque temps. Il va néanmoins continuer ses efforts pour persuader les autorités soviétiques, en invoquant l'importance de bonnes relations entre les deux pays.

Faudrait peut-être que je me coupe la barbe pour obtenir un emploi... le deuxième souffle!

IL NE RESTE QUE PEU DE TEMPS AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE. POURTANT UN GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS SONT ENCORE À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI CET ÉTÉ. ILS PEUVENT VOUS RENDRE DE PRÉCIEUX SERVICES.

283-5020

Centre de Main-d'œuvre du Canada pour Étudiants



CONSULAT GÉNÉRAL de la RÉPUBLIQUE D'HAÏTI AVIS

Le Consulat Général et le Bureau du Tourisme d'Haïti à Montréal, pour mieux servir les ressortissants haïtiens, et les visiteurs en général, prennent plaisir à énumérer les services qui leur sont offerts:

- 1- Service Consulaire: Passports - Visas - Legalisation de pièces.
- 2- Service Commercial: Informations générales et Documentation.
- 3- Services Touristiques: Informations générales et Documentation.

Ces Services fonctionnent tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés de 10 h à 18 h, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, le mardi 4 août 1972.

Frédéric DUBOIS, Consul Général et Directeur du Tourisme.

Consulat Général d'Haïti

1000 Avenue, rue St-Catharines

Stade 114, Montréal 107

Téléphone: 937-8183.

L'APA demande une enquête sur les écoles de conduite

par Mario FONTAINE

L'Association pour la protection des automobilistes (A.P.A.) demande la tenue d'une enquête portant sur la cordialité des rapports entre les écoles de conduite et le gouvernement provincial.

L'Association affirme que les écoles de conduite montréalaises vont directement à l'encontre de certaines lois du ministère des Transports du Québec.

Selon l'A.P.A., plusieurs écoles embauchent de faux moniteurs afin de bénéficier de plus grandes marges de profits. Ces "moniteurs", qui n'auraient ni permis ni entraînement spécial, mettraient la sécurité de leurs élèves débutants en danger.

De plus, plusieurs voitures d'entraînement ne seraient pas conformes à la loi provinciale qui exige qu'elles soient munies d'une plaque minéralogique portant les lettres EC (école de conduite).

L'A.P.A. a également fait parvenir une lettre à M. Robert Andras, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, dans laquelle elle accuse l'école de conduite Lauzon de faire de la publicité trompeuse à la télévision. Selon l'A.P.A., cette école promettait que ses élèves passeraient du test de conduite du bureau d'émission des licences de la rue Crémazie alors que ce même bureau oblige environ 10% de ces diplômés à subir l'examen pratique.

L'Association considère qu'il est anormal que ce soit les écoles de conduite qui délivrent à leurs propres clients leur permis.

Toujours selon l'Association, 40% des 180 moniteurs de Montréal travaillent sans permis. Elle trouve étrange que le ministre des Transports permette à ces moniteurs de travailler dans l'illégalité, puisque le ministère connaît les noms de ces personnes par les formules EC qu'il reçoit de chaque école.

L'A.P.A. envoyait, le 14 mai dernier, une lettre à M. Ghislain Laflamme, directeur du bureau des véhicules-automobiles, qui contenaient les noms de 14 présumés faux moniteurs. L'organisme s'étonne que M. Laflamme, plutôt que de faire enquête, ait donné aux écoles de conduite, le

26 mai, le contrôle complet sur les examens théoriques et pratiques.

Appui des moniteurs professionnels

Le président de l'Association des moniteurs professionnels en conduite automobile du Québec, M. Jean-Pierre Boivin, appuie l'A.P.A. dans sa campagne de dénonciation des faux-moniteurs.

L'A.P.A. ne comprend pas que cinq examinateurs du bureau d'émission des licences de la rue Crémazie aient été congédiés, il y a deux ans, pour avoir accepté des pots-de-vin de compagnies sans qu'aucune procédure n'ait été engagée contre ces mêmes maisons.

L'Association affirme que le gouvernement provincial ne prend pas la sécurité routière au sérieux.

Elle demande que l'examen pratique en vue de l'obtention d'un permis de conduire soit donné directement par le ministère des Transports, que les moniteurs soient obligés de mettre leur permis à la vue de l'élève, que les véhicules automobiles soient obligatoirement inspectés à chaque émission de plaques et que le bureau d'émission des licences soit plus sévère.

L'A.P.A. fera parvenir le rapport complet de son enquête dans trois semaines au ministre des Transports, M. Bernard Pinard, avec noms de faux moniteurs et d'écoles de conduite qui contreviendraient à certains règlements.

L'école Lauzon met fin à la publicité critiquée

Joint au téléphone, hier soir, M. Léonard Lauzon, fondateur de l'école de conduite qui porte son nom, a révélé que les annonces de télévision en question ont été interrompues.

Il a expliqué que lors du montage de l'annonce, il n'était pas question de test. Par la suite, le directeur du Bureau des véhicules automobiles lui faisait savoir que si la majorité de ses élèves n'avait pas besoin de passer de tests écrits et pratiques, à un bureau d'émission de permis, par contre, on se réservait le droit de soumettre environ un élève sur 50 aux tests, sans préavis, afin de s'assurer de la qualité de l'enseignement.

M. Lauzon a ajouté qu'il est faux de prétendre que les écoles émettent des permis. "Le ministère re-

connaît nos examens et nos élèves n'ont qu'à se présenter à un bureau d'émission et le ministère leur émet un permis", a-t-il dit.

M. Lauzon reconnaît que certains moniteurs travaillent sans permis et précise que le ministère des Transports tolère cet état de chose, parce que seule l'École des routiers professionnels du Québec forme des instructeurs compétents, selon les normes de l'arrêté-en-conseil numéro 1563, du 15 mai 1971.

Il se forme une quarantaine d'instructeurs tous les deux mois, qui sont partagés entre les 80 écoles reconnues par le ministère.

"À ce rythme, il faudra cinq ans avant que j'aie 52 instructeurs qualifiés dans mon personnel", a déclaré M. Lauzon.

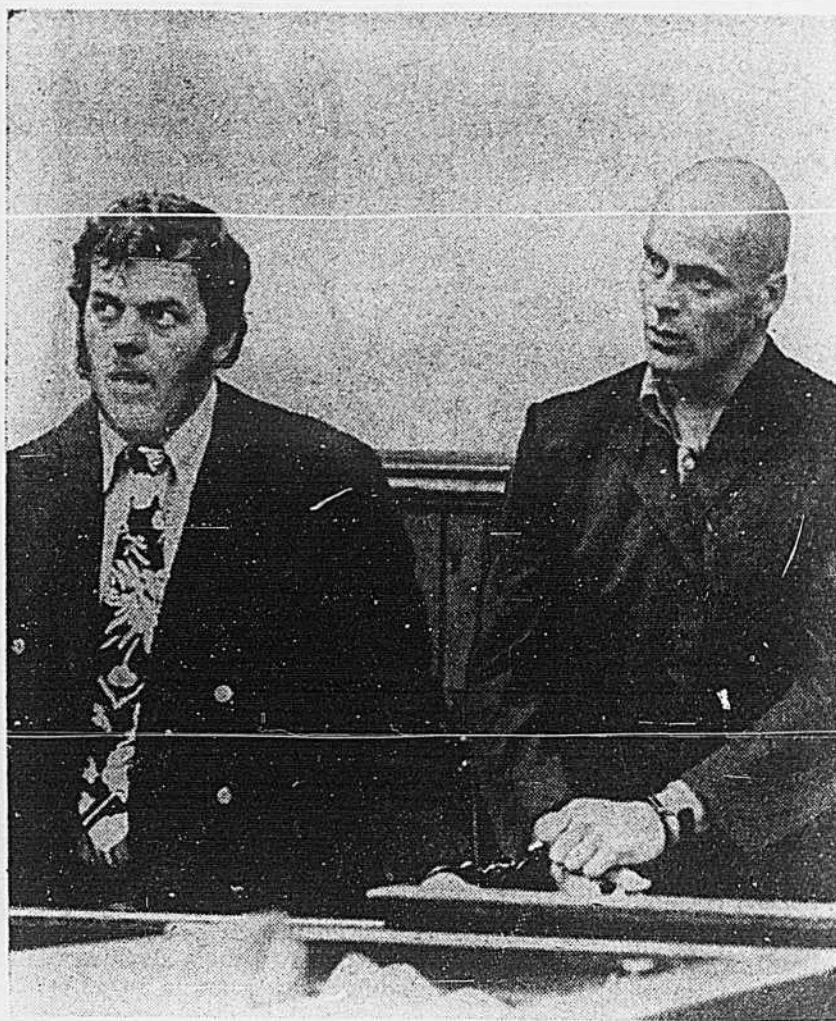


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

René Ferland, menotté à un agent de la Sûreté du Québec, a écopé hier soir, à la reprise de l'enquête du coroner, d'une semaine additionnelle de prison pour avoir refusé de témoigner. Le procureur de la Couronne, Me Rodolphe Roy, a précisé qu'il ne voulait pas faire "deux poids, deux mesures" et que la Justice était la même pour Ferland que pour Thibeault, Sundborg et Létourneau.

Coup de théâtre manqué à la reprise de l'enquête Deshaies

par Georges LAMON

VALLEYFIELD — Le coup de théâtre auquel on s'attendait hier soir à la réouverture de l'enquête du coroner sur la mort du greffier Fidèle Deshaies, enquête qui avait été ajournée "sine die" quelques heures plus tôt, ne s'est toutefois pas produit, au grand désappointement des journalistes.

Néanmoins, une personne reliée de près à l'enquête nous a révélé, en particulier, que l'affaire Deshaies serait définitivement éclaircie et le ou les meurtriers du greffier connus d'ici un mois.

"Nous étions convaincus d'avoir des faits nouveaux très importants à présenter de manière à éclaircir définitivement le meurtre de M. Deshaies, a expliqué Me Rodolphe Roy, procureur spécial de la Couronne, en faisant venir ce soir cinq ou six témoins très importants, mais cela nous a été impossible en vertu de la Loi des institutions pénitentiaires."

Ces raisons seraient, selon Me Roy, reliées à la sécurité des prisons et à la protection des témoins.

Sentence: une semaine

Quant au détenu René Ferland, qui avait été ramené devant le coroner, il a écopé d'une semaine additionnelle aux peines à subir, à la suite de son refus de témoigner. Le coroner s'est toutefois réservé le droit de demander la comparution à nouveau de Ferland étant donné que l'enquête est toujours ouverte.

Le procureur de la Couronne Me Rodolphe Roy avait laissé la sentence à la discrétion du coroner, dans le cas de Ferland, ajoutant cependant à l'actif de ce dernier qu'il avait "cooperé d'une certaine manière avec la Justice en rapportant des aveux reçus de certains autres prisonniers."

Appelé par le Dr Marcotte à témoigner, Ferland en refusant s'est dit "la victime" et qu'il allait se montrer "plus fin qu'eux" (les policiers et la Couronne).

Ça me pue au nez

Menotté, enchaîné aux pieds et encadré de deux agents de la Sûreté du Québec, Ferland était calme et parfaitement conscient de la situation dans laquelle il se trouvait en acceptant cette nouvelle sanction.

"J'aurais quelque chose à dire, a-t-il expliqué, mais ça ne sert à rien. Ils laissent traîner Ferland dans la boue. Je suis prêt à envisager la situation telle quelle. Ils (la police et la Couronne) m'ont fait venir ici ce soir, ça a permis à quelques-uns de se défouler; j'ai attendu à une autre tournure des événements."

Ferland s'est dit être le "cobaye de la Justice facile à manipuler". Doté d'un moral "bien fort", comme il le précise, il allait "supporter ça comme un homme".

"J'en ai vu des pires que cela dans mon passé, ajouta-t-il, j'ai su les affronter et je les affronterai encore. Tout ce que je demande, c'est de retourner à Sainte-Anne. Ça me pue au nez de voir la tournure des événements en faisant planer des doutes."

Plus tôt dans la matinée, le Dr Michel Marcotte, coroner de Coteau-du-Lac, qui présidait l'enquête destinée à déterminer la nature de la mort du greffier Deshaies, avait conclu: "Il y a eu crime et il y a eu des preuves accablantes, mais elles sont insuffisantes pour incriminer des personnes".

Le verdict du coroner signifiait en d'autres termes que l'enquête était ajournée "sine die" et que le dossier sur le meurtre du greffier Deshaies demeurerait ouvert.

Outrage au tribunal

Georges Frederick Sundborg, Albert Thibeault et Gilles Létourneau, dont les noms sont constamment revenus au cours de l'enquête et qui seraient, laisse-t-on entendre, intimement liés au meurtre du greffier Deshaies, ont catégoriquement refusé de témoigner, hier.

En dépit de l'insistance du procureur de la Couronne, Me Rodolphe Roy, et du coroner Marcotte, les aversant qu'ils étaient passibles d'un maximum de 90 jours de prison, les trois prévenus persistèrent dans leur refus et recurent, sur-le-champ, 30 jours de prison.

C'est à ce moment que Me Robert Forest, de l'Assistance judiciaire, qui représentait Sundborg, a fait remarquer au coroner qu'il avait précisé que cette peine de 30 jours était additionnelle seulement dans le cas de Létourneau, et non dans les cas de Sundborg et Thibeault.

À la suite d'une discussion entre Me Roy, Me Forest et le coroner, on fit de nouveau revenir les trois accusés pour leur dire que cette sentence était additionnelle pour le trio.

Défaillance de M. Marleau

Rappelons que Sundborg purge déjà 30 ans au pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines pour sa participation aux vols à main armée en 69 de Sainte-Marthe et de Deux-Montagnes. Quant à Thibeault et Létourneau, ils accomplissent leurs 12 ans pour leur participation, Thibeault au vol à main armée de Sainte-Marthe, et Létourneau à celui de Deux-Montagnes.

Neuf témoins ont défilé au cours de cette deuxième et dernière journée d'hier, portant le total des témoins de la Couronne à 25.

La matinée d'hier n'a pas été fertile en événements retentissants, à l'exception du cas de M. Edouard Marleau, un sexagénaire malade à qui le procureur de la Couronne reprochait de vouloir "cacher la vérité". Si bien qu'à un moment donné, sa femme qui se trouvait dans l'auditoire lança: "Laissez-le tranquille, c'est un homme malade", voyant que son mari, pressé de questions, donnait des signes de défaillance.

Quelques instants plus tard, on dut ajourner l'audience. M. Marleau ayant, cette fois, défilé, à côté de sa femme en larmes qui répétait: "Je le savais que ça arriverait."

"Je suis honnête avec vous"

En fait, au cours de son témoignage, M. Marleau, qui connaissait M. Fidèle Deshaies depuis une trentaine d'années, a expliqué avoir aperçu le dimanche 17 mai 70 un homme de taille moyenne se diriger "très vite" vers la porte d'entrée principale du palais de justice. A son avis, c'était la première fois qu'il voyait un inconnu entrer dans le palais de justice un dimanche, pourtant il habite depuis 32 ans juste à côté du palais.

Cependant, il ne sait finalement pas si l'individu qu'il n'a pu identifier est effectivement entré dans l'édifice. Il a vu et il n'a pas vu.

C'est ce qui fit dire au procureur de la Couronne, Me Roy: "On se demande si vous êtes ici pour dire la vérité."

Quelques instants plus tôt, Me Gilles Hébert, représentant les héritiers légaux de la famille Deshaies, demanda à M. Marleau s'il était exact que son beau-frère M. Paul Marleau, chef de police de Valleyfield lui aurait dit textuellement: "Occupe-toi pas de ça!" ou encore "Dans ces affaires-là, moins on en sait mieux c'est."



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Deux morts dans une collision

Une auto démolie dans une terrible collision qui a entraîné la mort de deux hommes, hier après-midi, sur la rive sud, est retirée de la voie par une dépanneuse. Une auto a franchi le terre-plein de la route 25, à la hauteur du boulevard Vanier et a heurté de plein fouet une auto qui venait en sens contraire. Une autre voiture a percuté contre les autos accidentées. Les victimes sont Eugène Dravigny, 53 ans, de Laval, et Jacques Lavoie, 26 ans, de Rosemont.

Deux témoins évitent l'outrage au tribunal, à l'enquête sur St-Léonard

par Daniel L'HEUREUX

Les deux témoins qui avaient été menacés mercredi de "mépris de cour" (outrage au tribunal) à l'enquête sur l'administration de Saint-Léonard sont revenus témoigner, hier, mais n'ont pas écopé d'une telle accusation.

Gerlando Tutino et Giuseppe (Joe) Barsollino n'ont cependant pas fait pour autant de révélations compromettantes. "Aucunement" et "Je ne suis pas au courant de ça" ont été les réponses les plus fréquentes de Barsollino. Quant à Tutino, le procureur de la Commission, Me Marc Cordeau, a terminé son interrogatoire en disant: "Les réponses sont fermes. C'est peut-être autre chose mais ce n'est pas du mépris de cour".

Dès le début de la journée, le président de la Commission, Me Pierre Bolduc, qui, la veille, avait servi un sévère avertissement aux deux témoins d'origine italienne dont il considérait les réponses "évasives", a tenu à faire une mise au point.

Tout en maintenant l'avertissement servi la veille, il a établi que la conduite dorénavant adoptée par la commission d'enquête serait d'interroger les deux témoins sur des faits mais non plus, comme c'était le cas la veille, de les confronter à ses documents photographiés dans le bureau d'Emmanuele Saputo, par la police de Montréal, lors d'une descente le 18 mai dernier.

Du moins, tant qu'il n'aura pas été mis en preuve qu'il est l'auteur de ces documents. Le policier qui les a découverts, le sergent-détective Claude Gagné, est venu répéter hier qu'Emmanuele Saputo (aussi connu sous le prénom de Lino) lui aurait déclaré, lors de la descente, que ces documents étaient les siens.

Les questions de Me Cordeau n'en

étaient pas moins largement inspirées de faits rapportés dans ces documents.

En réponses aux questions qui lui ont été posées, Joe Barsollino, (qui est le gendre de M. Giuseppe Saputo et beau-frère de Gerlando Tutino), a nié avoir tiré quelque profit, direct ou indirect, de la vente de terrains à Saint-Léonard (sauf dans le cas du terrain qu'il a lui-même acheté et revendu).

Les documents déposés cette semaine, qui représentent la comptabilité des affaires — particulièrement ce transactions de terrains — font à maintes reprises état d'un groupe de cinq personnes, à savoir Joe Barsollino, Lino Saputo, Franco Saputo, Isidoro Russo et Pino Monticciolo.

Où demeure Galletti?

Hier, M. Barsollino a identifié M. Isidoro Russo comme étant le mari d'une des filles de M. Giuseppe Saputo et a, par ailleurs, reconnu que Giuseppe Monticciolo est souvent appelé "Pino" par ses intimes.

On sait que Giuseppe Monticciolo a lui aussi réalisé un profit substantiel en revendant un terrain sur lequel il avait obtenu un changement de zonage.

M. Barsollino a également répondu qu'il connaissait un certain M. Galletti, mais n'a pu dire son prénom. Ne sachant pas où demeurerait cette personne, il n'a pu préciser, en réponse à une question, si M. Galletti "demeurerait à Greenfield Park".

Le nom de Galletti est mentionné dans les documents découverts à la fromagerie Saputo. Voici d'ailleurs l'extrait des documents concernant ce jusqu'ici mystérieux personnage:

"25 à Galletti"

"9-10-71 Réunion faite avec Joe Pino Lino Isidoro. Il a été discuté que Is-

doro va transférer mardi le compte du terrain Jarry du compte courant de Pino. Ces comptes sont la propriété du Groupe (c'est-à-dire) Lino Joe Franco Pino Isidoro... Le profit de la transaction a été de \$67,973.00 lequel a été divisé en trois groupes c'est-à-dire le nôtre a été 1/3 du profit. Résumé PFOFIT \$67,973.00. Donnés à GALLETTI "CASH" 2-3 \$43,500.00. Notre profit resté sur le compte: \$24,473.00."

Il s'agit d'un extrait intégral de la traduction officielle, le document original étant un manuscrit rédigé en langue italienne. Rappelons que les journalistes ont été autorisés à révéler le contenu de ces documents "mais non de le commenter" (par ordre du président de la Commission).

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Selon la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Copie de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h à 11 h, 5 h à 8 h
le samedi: 8 h à 11 h, 5 h à 8 h

PUBLICITÉ

Grandes annonces, 874-7306
Télé-Presse, cahiers spéciaux, 874-7306
Vacances-Voyages, 874-7306
Carrières et professions, 874-7306
Nominations, 874-7306

RÉDACTION

Le jour du lundi au vendredi: 874-7061
Publire, 874-7061
Éditionnel, 874-7030
Sports, 874-7018
Société, 874-7018
Arts et lettres, 874-7014
Vie féminine, 874-7013
Nuit (en tout temps), 874-7051

RELATIONS HUMAINES

874-7383

Les francophones à Ottawa

La Presse termine aujourd'hui la publication du dernier d'une série de six articles de ses correspondants à Ottawa, MM. Claude Turcotte et Marcel Desjardins, sur la présence et l'influence des francophones dans le gouvernement fédéral. C'est une série remarquablement fouillée et d'une grande objectivité où tous les faits pertinents ont été présentés dans leur contexte réel.

Les confrères Turcotte et Desjardins ont démontré qu'il était tout aussi faux de prétendre qu'une "mafia" francophone s'était emparé du pouvoir à Ottawa que d'affirmer, au contraire, que les francophones n'occupaient que des postes de façade dans la capitale fédérale. La vérité se situe entre ces deux extrêmes.

Les ministres francophones dans le cabinet Trudeau se défendent bien. Certains occupent des fonctions comportant de grandes responsabilités. M. Trudeau, bien sûr, est du groupe. Mais on compte aussi MM. Jean Marchand, Jean-Luc Pépin et Gérard Pelletier qui dirigent des ministères de premier ordre.

Ces hommes, auxquels il faut adjoindre les Jean Chrétien, Pierre Côté et Jean-Pierre Goyer, n'ont peut-être pas plus d'influence sur les décisions du cabinet que des ministres anglophones comme MM. Sharp, Turner, Drury ou Munro, mais la comparaison se soutient. En tout cas, comme le notent les deux correspondants de La Presse, ils ont sûrement plus de poids dans l'administration fédérale que n'en avaient les ministres Lamontagne, Favreau et Tremblay, d'une époque pourtant toute récente.

Au niveau de la fonction publique, la situation est analysée avec autant de nuances. Là également les francophones occupent plus de postes supérieurs qu'ils n'en occupaient, il y a quelques années, et le rôle réel qu'ils jouent s'est sensiblement accru. La plupart de ceux qu'on a recrutés, particulièrement au Québec, font preuve de dynamisme et de compétence. Plusieurs sont allés à Ottawa avec l'idée de faire carrière au service du pays et ont mérité le respect de leurs collègues par leur valeur. Le nombre des postes supérieurs occupés par des francophones reste, toutefois, encore insuffisant.

Le même scénario se retrouve en ce qui concerne les postes clés dans les agences de la Couronne. Peut-être même en mieux. Plusieurs de ces agences ou commissions sont dirigées par des francophones. C'est le cas, notamment, pour Air-Canada, Radio-Canada, le Conseil économique, le CRTC et l'Agence canadienne de développement. On trouve toujours cependant certains secteurs où le groupe francophone est nettement sous-représenté.

En somme, le mouvement en faveur d'une plus forte participation francophone, amorcé sous M. Lester B. Pearson, s'est progressivement accentué sous le gouvernement Trudeau. Les progrès réalisés en quatre ans, même s'ils demeurent insuffisants, sont encourageants.

L'"establishment" anglo-saxon, ce sanctuaire des hauts fonctionnaires qui manient les ficelles, reste encore plutôt fermé aux francophones mais ces derniers réussissent à exercer sur l'administration du pays une influence qui est de plus en plus reconnue. Cette influence est naturellement due en partie à celle qu'exercent d'abord les ministres francophones au sein du cabinet.

La voix de ces ministres est écoutée sans doute parce qu'on la reconnaît compétente. Il faudrait se demander, toutefois, si le réveil nationaliste au Québec n'y est pas aussi pour quelque chose. Des ministres comme Marchand, Pelletier et Pépin, qui connaissent bien leur milieu, ne manquent sûrement pas d'invoquer les doléances de leurs compatriotes pour donner plus de poids à leurs revendications. Le Québec, on le comprend de plus en plus à Ottawa, ne veut plus se contenter de concessions symboliques ou d'une participation de façade.

Quoi qu'il en soit, il est dans l'ordre de reconnaître que le milieu fédéral a évolué et qu'un Canadien français peut s'y sentir davantage chez lui. C'est un des aspects positifs du régime Trudeau.

Cette évolution, assez ironiquement, n'a pas empêché la désaffection d'un groupe croissant de Québécois vis-à-vis du système fédéral. Le mouvement indépendantiste n'a pas été freiné sous M. Trudeau. Au contraire, il a pris de l'ampleur.

A notre avis, on a commis l'erreur de penser que tout se résumait à une plus grande intégration des Franco-Québécois à la vie du Canada. Il faudra se raviser là-dessus pour comprendre que le Québec désire aussi fortement que son statut politique soit mieux défini. Le malaise persistera tant qu'on s'en tiendra à la considérer comme n'importe quelle autre province au sein de la Confédération.

Mais, si tout ne se résume pas à une plus grande participation des francophones à la vie fédérale, il faut continuer de considérer ce point comme majeur. Et le dossier que nous ont livré Claude Turcotte et Marcel Desjardins sur le sujet demeure, répétons-le, fort positif dans l'ensemble.

Vincent PRINCE



Droits réservés

La police en question

Tous les feux sont braqués sur la police. Le chef de la police de Montréal, M. Saulnier, est déjà à l'affiche depuis plusieurs mois. D'autre part, les événements malheureux de Sainte-Thérèse sont d'autant moins facilement oubliés qu'un particulier se plaint d'avoir été malmené, dans cette même ville, par les forces de l'ordre, quelques jours à peine après la mort, dans les circonstances qu'on sait, du jeune Vassart.

Dans tous ces cas, c'est la compétence de la police qui est mise en cause. Naturellement, les liens directs entre l'affaire Saulnier et Sainte-Thérèse sont inexistantes, mais le climat des débats est le même, dans la mesure où ils se ramènent à la question fondamentale suivante: les honnêtes citoyens sont-ils protégés?

Ils ne le seront pas, en tout cas, par le chef Saulnier lui-même, puisque celui-ci a demandé et obtenu un congé valable jusqu'au 31 décembre. Congé, soit dit en passant, qui ne soustraira pas un cent à son salaire. Qu'est-ce que ce "détail", qui n'en est

pas un, annonce exactement pour l'avenir? L'amorce d'un virage devant conduire, dans 6 mois, à une retraite en bonne et due forme ou un repli stratégique qui permettra à l'intéressé de sauter plus loin dans quelque temps? On ne sait pas au juste. L'affaire reste donc à suivre.

L'émotion soulevée par les événements de Sainte-Thérèse est d'autant plus compréhensible que, dans un cas au moins (celui du jeune homme abattu vendredi dernier) la disproportion entre le "délit" et la répression semble incommensurable. Le Canada a aboli la peine de mort pour les crimes les plus horribles. Qui donc peut s'arroger le droit de le rétablir de son propre chef, entre 7 heures et 8 heures du soir, en courant après un gamin? Bien sûr, la version officielle relate les événements bien autrement. Comme des enquêteurs sont chargés de faire la lumière sur tout cela, restons-en là pour le moment.

Tout le monde a le droit de se tromper et la police ne pré-

tend pas (ou ne devrait pas prétendre) à une infaillibilité qui n'est donnée à personne. Ce n'est pas seulement dans notre pays, du reste, que la police est sujette à des excès.

Vis-à-vis de ces comportements, deux démarches sont essentielles. D'abord, il faut que les faits, tous les faits, soient connus. Et ils doivent être connus de tous. En second lieu, si la formation de la police, qui est, dans notre société, un corps relativement bien payé, laisse à désirer, il faudra, de toute urgence, combler cette lacune.

Aux États-Unis, on déplore que la part, dans les budgets, réservée à la formation de la police, reste dangereusement insuffisante. Quelle est-elle, cette part, dans nos divers régimes municipaux et provinciaux?

Il se fait quelque chose, il s'en fera davantage, si le plan (à l'étude) du service de la police de la Communauté urbaine de Montréal reçoit une rigoureuse application. Tous les efforts en ce sens doivent recevoir le plus grand encouragement.

Guy CORMIER

la presse étrangère

Egypte-Libye: mariage de raison

par l'Agence France-Presse

Les premières réactions de la presse étrangère au projet d'"Union totale" entre l'Égypte et la Libye sont toutes de scepticisme quant aux chances de succès de l'accord conclu mercredi entre les présidents Sadate et Kadhafi.

Angleterre

Rattachant la décision prise à Benghazi au départ des conseillers soviétiques d'Égypte, réclamé par le président Sadate "sans qu'il en ait mesuré pleinement les conséquences", le *Financial Times* estime que "cette action précipitée l'a amené à en prendre une seconde".

Le quotidien financier ajoute que, pour le président Sadate, l'objectif immédiat d'une union totale avec la Libye semble être de gagner du temps au moment où les Égyptiens font preuve de plus en plus d'impatience devant l'impasse dans laquelle se trouve le conflit avec Israël. Le journal souligne également que le chef de l'État égyptien n'a sans doute pas été insensible aux arguments financiers d'un pays dont les ressources pétrolières rapportent de vastes bénéfices qui dépassent de loin les besoins d'une population de deux millions d'habitants.

Le *Financial Times* écrit, en conclusion: "La plus grande inconnue, dans cette union, demeure le colonel Kadhafi lui-même. A long terme, ses ambitions non déguisées de devenir un nouveau Nasser ne souriront ni au président Sadate ni au peuple égyptien".

"Il est certes possible que M. Sadate estime pouvoir contenir les plus grands excès du colonel Kadhafi à l'intérieur d'une union. Mais si la fusion réussit, la position de ce dernier en sera sans doute renforcée. Pire, son but avoué de détruire Israël pourrait bien réduire à néant les chances d'un règlement politique au Moyen-Orient auquel l'Égypte est toujours attachée".

De son côté, le *Daily Telegraph* écrit: "Le président Sadate qui n'a pas oublié l'expérience amère du divorce avec la Syrie en 1961, n'appliquera cet accord qu'avec prudence". — Le *Daily Mail*, pour sa part, parle franchement sur "l'échec" de cette future union "qui a aussi peu de chances de subsister que la première République arabe unie fondée en 1958, avec la Syrie, par Nasser".

France

"Le président Sadate voit loin, écrit *L'Aurore* (droite radicale). Il rêve d'une politique méditerranéenne. Mais en parlant de l'idée, partagée par son partenaire libyen, que la Méditerranée est une "Mer arabe", Sadate ne se fait pas la moindre illusion sur l'amour que peuvent se porter réciproquement Égyptiens et Libyens. Il sait que cette "réunion de famille" est un assemblage de familles ennemies. Son propos n'est pas là. Sadate raisonne en rapports de forces.

Il préparait, depuis quelques mois déjà, son coup de force contre les Russes. L'un des signes les plus caractéristiques de cette reconversion explosive, il le laissa transparaître dans un discours d'avril dernier, mais personne ne sut alors l'interpréter. Ce fut lorsque, par une petite phrase, il fit allusion à des équipements militaires que son armée recevait "de France et d'Angleterre".

Alors Sadate teint de se tourner vers l'Occident et se met à quémander d'autres armes aux businessmen intéressés. Et puis, surtout, Sadate est amateur de Mirages.

Les pilotes égyptiens qui, avec de faux passeports libyens, se sont entraînés en France, ont pu convaincre Sadate de la valeur de ces appareils. La France, en a déjà livré une quarantaine à Tripoli. Le tiers seulement d'une commande plus importante.

Nous ne voulons pas dire que la qualité de ces Mirages franco-libyens a pu entraîner le président Sadate sur le chemin de Benghazi et de l'"Union totale". Des armements surtout. Mais il est certain que cette flotte aérienne d'une puissance exceptionnelle, concédée par la France à un pays de moins de deux millions de nomades, et que personne ne songe à attaquer, a pesé sur les négociations entre les deux chefs d'État arabes aujourd'hui "intégrés".

Israël

La presse israélienne de jeudi matin tente de mesurer les conséquences possibles de l'union progressive de la Libye et de l'Égypte, qui doit aboutir en septembre 1973 à la formation d'un État de 37 millions d'habitants.

Commentant la déclaration du

porte-parole gouvernemental français, mercredi, à la suite du Conseil des ministres, le *Davar* (histadrouth) et le *Hatsotah* (nationaliste religieux) affirment que "les autorités françaises font comme si elles ne savaient pas que des "Mirages" livrés à la Libye sont d'ores et déjà en service dans les forces armées égyptiennes — fait qui a déjà été confirmé par le général Kadhafi lui-même". Et le *Davar* conclut en écrivant: "L'examen de la situation, que le gouvernement français s'est engagé à faire, pourra très bien durer jusqu'à la livraison complète des cent dix "Mirages" à la Libye, comme prévu".

Allemagne

En République fédérale allemande, la *Thiesische Post* (chrétien démocrate), de Dusseldorf, estime que "le rêve de voir un seul drapeau flotter de l'Atlantique au golfe Persique... est resté un rêve et le restera longtemps...". De son côté, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, relève que "les doutes de Sadate à l'égard du zèle Kadhafi sont fondés et que le président égyptien a raison de se demander si cette union aidera véritablement les Arabes".

Italie

Le *Corriere DELLA Sera* de Milan estime qu'il est "certainement désavantageux pour Sadate de mettre chez lui un forcené comme Kadhafi". Mais ajoute le journal, les perspectives économiques sont favorables. De toute manière, ajoute le *Corriere Della Sera*, "Kadhafi a tout à gagner à la réalisation du projet: il pourra adresser ses sermons mystiques à 37 millions et demi d'individus, au lieu d'un million et demi seulement".

En conclusion, le quotidien milanais indique que "de toute manière, il est probable que, lorsque la fusion sera faite, après les embrassades du début, commencera la lutte. Ce sera une noble lutte entre deux personnages qui ne s'aiment pas et dont les idées ne coïncident pas".

Pour la *Stampa* de Turin, "la décision prise à Benghazi, est un nouvel échec pour l'URSS". "La rupture", écrit le journal, entre le Caire et Moscou s'aggrave et pourrait devenir totale. Si l'Union soviétique n'accepte pas de fournir les armes offensives que Sadate ré-

ce que pense LE LECTEUR

Déçu du pessimisme de Paul VI

Je viens de lire avec stupéfaction, en page 5 de votre édition du 24 juillet, un article de Jacques Ferrier (collaboration spéciale) de Rome, dans lequel il nous fait part du "ton angoissé" et de l'inquiétude de Paul VI face à la contestation au sein de l'Eglise.

Et alors me revient à l'esprit cette question du théologien Bernard Haring: "Qui, en fait, est le plus contestataire: celui qui proteste pour obtenir davantage de liberté et de plus larges réformes, ou celui qui conteste les changements, voire le désir de changements?" ("Vrais et faux prophètes", Le Point 18, Apostolat des Editions, Paris 1971, 286 pages, p. 8).

clame, elle risque de perdre ses précieuses bases en Égypte".

Liban

La plupart des journaux libanais s'accordent pour dire, jeudi matin, que le point de vue du président Sadate a prévalu à Benghazi, à la suite de la publication du communiqué égypto-libyen sur l'"Union" entre les deux pays.

Les journaux notent, en titre, deux des principales clauses: création d'un commandement politique unifié, et création de commissions mixtes chargées de mettre au point les statuts du nouvel État.

Toutefois, *Le Soir* estime que "Sadate a obtenu le délai qu'il avait demandé, à savoir l'union totale égypto-libyenne par étapes" dans un an. *Al Nahar* affirme également que "le point de vue de Sadate a triomphé: l'union ne deviendra effective que l'année prochaine".

Jordanie

Les quotidiens jordaniens mettaient l'accent sur le référendum qui devra ratifier le projet d'union entre l'Égypte et la Libye et la création d'un commandement politique unifié.

Al Rai (gouvernemental) estime que "cette union représente un compromis entre les positions contradictoires de Kadhafi et de Sadate", et souligne que le communiqué commun donne "un répit d'un an, au cours duquel bien des événements imprévus peuvent se produire". Le journal conclut en rappelant le dicton: "Si tu veux entretenir une décision, confie-la à des commissions".

tes", Le Point 18, Apostolat des Editions, Paris 1971, 286 pages, p. 8).

Qu'il y ait encore des catholiques qui s'interrogent sur ce qu'il faut maintenir ou transformer dans l'Eglise, c'est étonnant à une époque où l'indifférence religieuse règne et couronne un "Troisième homme" ni croyant, ni athée. Mais que le chef spirituel de l'Eglise, lui-même, en vienne à douter de la sincérité et de la fidélité de ces catholiques à l'Eglise, voilà qui étonne davantage.

Votre correspondant cite ces paroles du pape: "On pensait qu'après le Concile viendrait une journée de soleil pour l'histoire de l'Eglise. Or est arrivée une journée pleine de nuages, de tempêtes, de ténèbres et d'incertitudes". Voilà de bien tristes propos dans la bouche de celui vers qui se tournent des regards chercheurs d'espérance. On est en droit de s'attendre à plus de confiance en l'Esprit Saint envoyé par Celui qui a dit: "Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps".

L'apparente contradiction qui se trouve dans l'Evangile entre "son dynamisme révolutionnaire d'un côté et son appel à la non-violence de l'autre" (Haring, p. 13), beaucoup de catholiques de l'Amérique du Sud la vivent intensément. Dom Helder Câmara, pour un, en témoignait récemment: "Si je ne crois pas en la violence armée, je n'ai pas non plus l'ingénuité de penser que les conseils fraternels, les lyriques exhortations peuvent faire s'effondrer, tels les murs de Jéricho, les actuelles structures socio-économiques". ("Révolution dans la paix", Editions du Seuil, Paris 1970, 147 pages, p. 33). Alors, à quoi ca rime: "être forts dans la foi pour combattre le pouvoir des ténèbres"? Et qu'est-ce donc que ce "pouvoir des ténèbres", si ce n'est l'argent, dont on pourrait dire, sauf votre respect, qu'il est entré dans le temple de Dieu...

A ceux qui n'hésiteront pas à s'approprier les propos du souverain pontife sur la société profane, je tiens à répéter les paroles véritablement inspirées que Paul VI prononça lors de l'ouverture de la deuxième session de Vatican II: "Que le monde le sache: l'Eglise le considère avec une profonde compréhension, avec une sincère admiration et un loyal désir de ne pas en faire la conquête mais de le servir, de ne pas le mépriser mais de le mettre en valeur, de ne pas le condamner mais de le reconforter et de le sauver". (Cité par Dom Câmara, p. 30).

Si, comme l'a vraiment dit le pape, "le silence est nécessaire pour écouter la parole de Dieu", il n'est pas hérétique de prétendre que la parole de Dieu utilise souvent le véhicule humain pour se dire. Pour ma part la

décision du cardinal Paul-Emile Léger d'œuvrer comme simple missionnaire en Afrique, m'éclaire davantage le sens divin de la situation dans laquelle nous nous trouvons que bien des encycliques. Car, "le temps compris entre la résurrection et la date inconnue du retour du Christ, doit être rempli par la prédication missionnaire... C'est le temps de grâce qui est accordé actuellement aux hommes: tous, ils doivent avoir l'occasion d'entendre, dans le présent, l'Evangile". (Oscar Cullmann, "Christ et le temps", Bibliothèque théologique, Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel, Suisse, 1957, 182 pages, p. 115).

A titre de membre actif du Front de libération des... chrétiens, je vous laisse, en guise de conclusion, notre slogan: Christ, ARRIVE!

Réjean Brouillette
LaSalle, P.Q.

Un chef-d'oeuvre

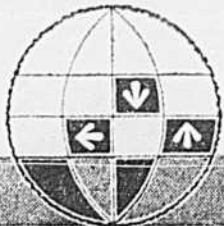
Félicitations à M. Roméo Patry de Québec. Sa supposée "Confession d'un curé en l'an 1972", qui a paru dans votre chronique "Ce que pense le lecteur", est un véritable chef-d'œuvre. Rien n'y manque dans son énumération des changements dus à l'Eglise "progressive" d'aujourd'hui. Cependant, je remarque que le curé a oublié de signaler qu'en "montant en chaire" il a humilié les paroissiens en les "dominant". De même, il devrait les appeler "mes amis", le mot paroissien étant désuet.

Claire Beaudry,
5029, rue Mentana,
Montréal, P.Q.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
particuliers (service) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
ANNONCES CLASSEES 874-7111
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

LES FRANCOPHONES à OTTAWA : une facade, une mafia ? ou quoi ?

— VI —

OTTAWA — En 1965, les trois colombes se donnaient 10 ans pour atteindre les postes de commande à Ottawa. Le tourbillon trudeau-mane de 1968 a précipité les événements bien au-delà de ce que ce groupe de francophones n'espérait.

Pour la première fois depuis 1867, les francophones ont joué un rôle prépondérant dans la prise du pouvoir; une fois le pouvoir acquis, ils l'ont façonné selon leurs propres convictions. En ce sens, il ne semble pas faire de doute qu'il y a présentement à Ottawa "une conjoncture un peu inédite du pouvoir", comme certains l'ont fait remarquer.

Même des ministres reconnaissent qu'au Cabinet les francophones détiennent une marge de pouvoir proportionnellement plus grande que leur représentation numérique ne leur donnerait normalement.

Dans les cadres supérieurs et la fonction publique au sein des ministères, la présence francophone est inférieure à ce qu'elle devrait être. L'influence des hauts fonctionnaires de langue française a toutefois augmenté au cours des dernières années à cause bien sûr d'appuis solides au Conseil des ministres, mais aussi à cause de leur compétence et de leur dynamisme.

Dans les Agences, les francophones paraissent encore plus à l'aise que dans les ministères. Les Pratte, Picard, Juneau, Gerin-Lajoie, Raynaud sont sans conteste les vrais parrains dans leur domaine respectif. Certains estiment que les francophones réussissent peut-être mieux à se signaler dans les Agences, parce que les traditions y sont moins fortes et que l'establishment y a moins d'influence.

Quoi qu'il en soit, tous reconnaissent que le rapport des forces au Cabinet constitue un apport précieux aux francophones qui oeuvrent dans les diverses ramifications de l'Etat fédéral. Mais, peut-on alors conclure à l'existence d'une mafia francophone qui nouerait le pouvoir?

Un pouvoir diffus

Des francophones qui côtoient le pouvoir quotidiennement répondent que ceux qui parlent de l'existence d'une telle mafia ont une conception simpliste du pouvoir.

"Le pouvoir est plus diffus que ce qu'on imagine", dit-on. Il ne se prend pas totalement, dit-on. A Ottawa, expliquent certains, le pouvoir s'inspire davantage des règles en vigueur sur le plancher de la bourse que par exemple de la hiérarchie de l'Eglise.

On comprend alors pourquoi la plupart, sinon toutes les personnes interrogées, ont mentionné que les limites à l'influence et au pouvoir sont celles de l'individu lui-même. Pour réussir, il faut être compétent et savoir enfoncer les portes!

On reconnaît en revanche que le premier ministre est "un dictateur virtuel", mais qu'il peut difficilement imposer ses vues contre les opinions de ses collègues sans s'ex-

Il faudra encore plusieurs années pour "asseoir" le pouvoir francophone



Claude TURCOTTE

Marcel DESJARDINS

de notre bureau d'Ottawa



poser à recevoir trois ou quatre démissions. En somme, le pouvoir ne peut s'exercer en vase clos.

A cet égard, une mafia francophone ne pourrait pas contrôler le gouvernement sans tenir compte des anglophones. Le pouvoir à Ottawa tout comme le Canada ne pourrait pas fonctionner sans compromis.

Il n'en reste pas moins qu'il y a une certaine communauté de pensée qui fait que les francophones ont l'air de naviguer dans les eaux fédérales avec une cohésion plus marquée. Certains soulignent que les francophones ont une vision d'ensemble du pays à construire et qu'ils ont l'avantage de gens qui veulent changer des choses.

On a déjà fait allusion à cette attitude en parlant des politiques nouvelles à propos du bilinguisme, de l'OTAN, du Vatican, etc.

L'establishment fait le mort

Cependant, toutes les théories et les hypothèses sur le pouvoir finissent inévitablement par déboucher sur des réalités bien concrètes. Il y a notamment l'attitude des fonctionnaires en général.

"De la loi à son application, il y a une marge", ont fait valoir plusieurs fonctionnaires parmi lesquels certains sont convaincus que l'essentiel est d'avancer la mise en oeuvre d'une loi que son adoption par le Parlement.

Or, il arrive avec le gouvernement Trudeau un peu ce qui s'est produit naguère sous le règne de Diefenbaker, à savoir que tous les fonctionnaires anglophones ne sont pas nécessairement très enthousiastes.

Certains francophones ont affirmé qu'il y a de leurs collègues anglophones qui prennent plaisir à mettre des bâtons dans les roues. "Les lois sont appliquées par des fonctionnaires anglophones ou n'importe lesquels", a confié un haut fonctionnaire qui se bat avec une sincérité indiscutable pour l'affirmation du fait français à Ottawa.

Une interprétation courante de la situation qui prévaut dans l'administration fédérale veut que "l'establishment fasse le mort" en attendant que le gouvernement Trudeau ait fini son temps ou perdu de sa force.

Les ministériels reconnaissent implicitement qu'ils prêtent foi à cette hypothèse en soutenant qu'il leur faudrait encore quatre ans pour asseoir solidement la présence francophone dans la fonction publique. D'autres pensent que si l'équipe Trudeau était réelle, ce serait suffisant pour casser les reins de l'establishment, mais c'est une hypothèse qui paraît fantaisiste.

Quoi qu'il en soit, on constate en attendant que le gouvernement ac-

tuel n'a pas que des amis dans son personnel. On donne comme preuve certaines fuites d'information, qui ont semblé avoir vraiment pour objectif des cibles francophones, notamment cette fuite sur le projet d'embaucher 250 universitaires de langue française ou encore le document critiquant sévèrement l'administration d'Information-Canada dont le directeur était M. Jean-Louis Gagnon ou enfin la création d'un groupe de sécurité au ministère du Solliciteur général.

Certains accusent un grand nombre d'anglophones de se comporter comme s'ils avaient "le pouvoir infus".

En revanche, il ne fait aucun doute que la pénétration des francophones à des postes supérieurs aussi bien qu'intermédiaires reçoit la bénédiction et l'appui indéfectible de certains anglophones, dont le président de la Commission de

la fonction publique, M. John Carson, dont l'action demeure aussi importante que difficile.

Le recrutement

A propos de recrutement, on constate aujourd'hui qu'en dépit d'efforts beaucoup plus considérables, on n'a pas réussi à atteindre les objectifs.

Du même coup il semble que la solution proposée par M. Charles Lussier, à savoir une formule de contingentement, attire plus sérieusement l'attention des gouvernements. On commence à dire maintenant que M. Lussier peut compter sur "des appuis intéressants".

Il serait faux de prétendre que la difficulté provient strictement des anglophones pour l'embauche de francophones.

Il arrive que les francophones eux-mêmes semblent hésitants à venir à Ottawa. Traditionnellement, le gouvernement fédéral a beaucoup recruté chez les francophones non Québécois, qui trop souvent ont conservé dans la capitale des attitudes de minoritaires soumis, de Canadiens français de service.

Ce que l'on veut maintenant à Ottawa, ce sont de "vrais francophones", en d'autres mots on pense surtout aux Québécois. On désire "des Québécois qui sont Québécois jusqu'au bout des oreilles" pour reprendre l'expression d'un fonctionnaire de 20 ans de service à Ottawa.

Mais voilà, comme les jeunes Québécois sont soit engagés politiquement dans un sens qui n'est pas fédéraliste, soit hésitants à venir parce qu'ils se demandent ce que sera le Canada et le Québec dans quelques années. Il arrive que le recrutement en est rendu plus ardu.

On a rapporté que certains viennent à Ottawa en se disant: "mieux vaut aller là que de laver de la vaisselle ou de conduire un

LE FRANÇAIS A LES REINS SOLIDES À OTTAWA.

NOW, I SPEAK FRENCH!
LE SOUTIEN-GORGE,
LA PANTALON, LE CULOTTE,
LE FUN AND ENCORE!

BUREAU
DU
MINISTRE

GROD

Droits réservés

camion". C'est l'état d'esprit de certains jeunes universitaires.

On déplore aussi que les francophones s'amènent à Ottawa avec l'idée de prendre une expérience avant d'aller ailleurs, tandis que l'anglophone vient s'établir pour faire une carrière.

Enfin, on constate qu'une fois installés à Ottawa les fonctionnaires francophones ont tendance à se regrouper dans certains ministères où il y a déjà un noyau de langue française.

On connaît déjà la tendance historique à aller dans des activités culturelles, mais on a vu aussi ce phénomène de concentration dans le domaine économique. Par exemple, des francophones qui étaient au ministère des Finances sont passés à l'Expansion économique régionale où l'ambiance française y est nettement plus développée qu'aux Finances.

Est-il besoin d'ajouter qu'au niveau des hauts fonctionnaires, une connaissance approfondie et nuancée de la langue anglaise est nécessaire pour travailler efficacement?

Finis les chèques bilingues

Pour parodier sans doute M. Trudeau qui avait crié "Finies les folies" à Montréal il y a quelques années, les francophones les plus influents à Ottawa lancent que l'époque des chèques bilingues est vraiment révolue. Bref, on se bat désormais pour des choses plus importantes.

La lutte porte sur des nominations (v.g. Yves Pratte); elle se déroule aussi autour de questions tout à fait politiques et surtout elle

remet souvent en cause la distribution de gros sous.

A plus d'un égard, on a la forte impression que le gouvernement actuel, à cause de cette présence francophone particulièrement au niveau du pouvoir politique, a tendance à appliquer à l'échelle canadienne des solutions ou des programmes d'origine québécoise.

On pense notamment aux directives du CRTC sur le pourcentage accru de contenu canadien dans la programmation de la radio et de la télévision. C'était imposer au Canada anglais un minimum que plusieurs ont trouvé trop élevé, alors qu'au Québec ce minimum était une réalité appliquée.

On peut se demander également si le ministère de l'Expansion économique régionale et ses programmes de subventions n'ont pas été inspirés d'abord par la situation économique au Québec, qui reçoit effectivement environ 50% des sommes versées par ce ministère confié à M. Jean Marchand.

La politique canadienne pour aider à l'expansion du bilinguisme dans les écoles constitue un exemple patent. On a tout simplement appliqué au niveau canadien ce qui était pratique depuis 100 ans dans le Québec.

Enfin, on ne peut échapper à un autre cas, le plus dramatique de tous, soit l'application de la loi sur les mesures de guerre en 1970. Le conflit se déroulait entièrement au Québec, mais la loi a forcément touché et inquiété toutes les régions du Canada.

On peut dire sans crainte de se tromper que les francophones à Ottawa, ministres et députés de tous les partis, ont sans doute fi-

guré parmi les plus ardents partisans de l'application de cette loi spéciale.

Il faut dire d'ailleurs que d'une manière générale les francophones manifestent un intérêt particulier des qu'un problème surgit avec le gouvernement québécois.

On constate en fait qu'il y a des francophones à peu près dans tous les secteurs où il y a des accrochages avec Québec: santé, bien-être, communications, culture entre autres.

A Québec, les hauts fonctionnaires qui ont à maintenir le dialogue avec Ottawa disent que le fait d'avoir à négocier avec un fonctionnaire francophone fédéral accélère ou rend superflue l'étape de la compréhension, ce qu'ils perçoivent comme toute comme un avantage mineur.

Du point de vue québécois, l'important c'est d'avoir un interlocuteur valable. Il y a eu dans certains cas pour des pourparlers Québec-Ottawa des "front men francophones". La réaction à Québec est la suivante: "Ça c'est maudiment gênant; mieux vaut avoir affaire avec un anglophone valable qui connaît son mandat".

Certains fonctionnaires québécois estiment même que dans certains domaines particulièrement sensibles, la présence de francophones fédéraux dans les discussions peut compliquer les choses. A leur avis, l'impact de la présence francophone au niveau fédéral peut davantage se faire sentir dans les secteurs de juridiction exclusive-fement fédérale.

— Fin —

Jamais je ne deviendrai chef du parti

— Mme Claire Kirkland-Casgrain

par Huguette LAPRISE

"Jamais je ne deviendrai chef du parti, non pas parce que je ne pourrais pas faire le travail car un chef de gouvernement est tout de même entouré de conseillers, mais beaucoup plus parce que je suis consciente du fait que j'ai des enfants et des limites à ma santé. La tâche de premier ministre est trop accablante."

C'est Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Affaires culturelles, qui parle. Elle est assise dans le fauteuil du premier ministre qu'elle remplace pendant son séjour à Halifax. M. Bourassa a quitté la Vieille Capitale, il y a tout juste 24 heures et il reviendra lundi.

La première femme-député au Québec, la seule femme à détenir un ministère dans le cabinet provincial et d'ailleurs la seule à s'être jamais assise dans un fauteuil de ministre au Québec est maintenant la première femme à occuper la fonction de premier ministre par intérim au Canada.

"Je sais très bien, dit-elle, que dans cinq jours je serai libérée du poste qui n'est en fait que symbolique, mais quand le premier ministre m'a annoncé, il y a une semaine, au dernier conseil des ministres, qu'il me demanderait de le remplacer, je dois dire aussi que j'ai été surprise. Par ailleurs, quand j'y songe, je sais qu'il m'a

choisie parce que parmi les ministres, je suis un des doyens du parti, en fait le troisième. Je suis dans le parti depuis douze ans."

Mme Kirkland-Casgrain est heureuse de constater qu'en dépit de la situation actuelle de la femme qui ne bénéficie pas encore des mêmes privilèges et des mêmes droits que l'homme, elle a eu "chances égales" avec les deux autres doyens, MM. Gérard-D. Lévesque et Bernard Pinard.

"Puisque ceux-ci étaient absents, ça me revenait de droit", ajoute-t-elle, tout en disant qu'elle se sent mal à l'aise dans le fauteuil du premier ministre. Elle aura à accomplir quelques petites tâches laissées par M. Bourassa dont quelques entretiens avec des fonctionnaires.

Je ne veux pas démissionner

De plus Claire Kirkland-Casgrain a accepté de remplacer M. Bourassa pour répondre en quelque sorte aux rumeurs qui circulent sur sa démission possible comme titulaire du ministère des Affaires culturelles.

"Puisque j'ai accepté cette fonction, dit-elle, il est évident que les rumeurs de ma démission sont fausses."

Pour elle, ce fait est suffisamment éloquent pour faire taire toutes les rumeurs qui ont circulé au sujet de sa démission.

"Cela ne veut pas dire, précise-t-elle que je passerai toute ma vie en politique. Mais les rumeurs continuelles de ma démission ne sont pas agréables et quand on a un boulot à faire et qu'on veut surtout bien l'accomplir, ces bruits ne sont guère intéressants. D'ailleurs, on n'est jamais venu me demander si je comptais démissionner".

C'est un défi

L'important, pour Mme Kirkland-Casgrain, est avant tout d'aimer ce que l'on fait. Elle n'est pas prête à quitter le ministère des Affaires culturelles parce que, dit-elle, "J'adore ce ministère et y travailler, même si les problèmes ne sont pas faciles, c'est un défi".

Elle a annoncé cette semaine la réorganisation administrative de son ministère. Quatre nouveaux programmes qui lui tiennent à cœur entreront en vigueur en septembre. Cette réorganisation s'inspire de l'implantation au ministère du plan de "budget par programme" (PPBS) qui constitue, dit-elle, des innovations les plus marquantes dans la gestion publique depuis plusieurs années. Elle veut de plus regrouper les divers services du ministère éparpillés en plusieurs bureaux.

La loi-cadre sur le cinéma, le choix d'un directeur artistique pour l'Opéra du Québec, d'un directeur du Conservatoire d'art dramatique

sont d'autres tâches qu'elle juge prioritaires et auxquelles elle consacre son temps.

Dix ans après

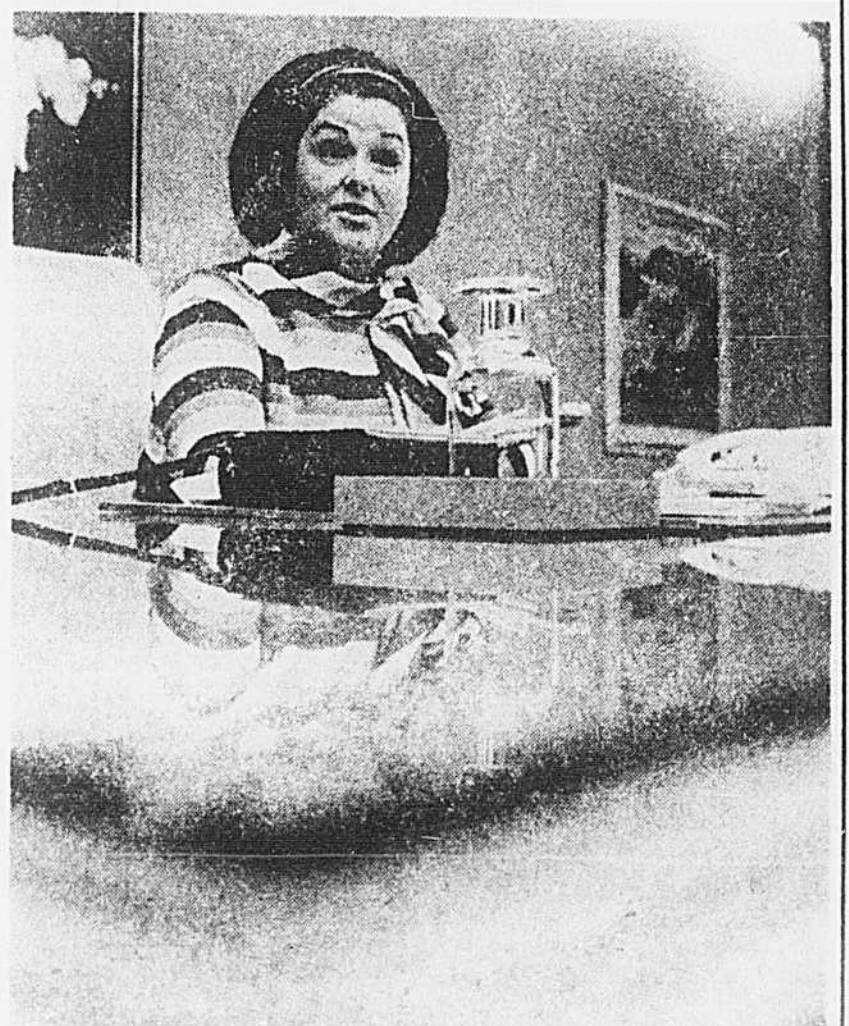
Claire Kirkland-Casgrain, qui se dit timide, ne se sent pas à l'aise dans le fauteuil du premier ministre. Il n'y a pas si longtemps, expliquait-elle, pendant la période du plebsiste, les femmes n'avaient aucun rôle à jouer en politique et c'était presque un scandale quand une femme essayait de participer.

Elle rappelle que dans les années cinquante, elle avait plaidé un projet de loi privé et qu'en l'apercevant derrière la barre le premier ministre Duplessis s'était crié:

"Une femme! Qu'est-ce que c'est que ça?"

Que dix ans plus tard, elle soit élue députée et qu'après une autre décennie, elle soit choisie premier ministre par intérim, c'est en quelque sorte un "petit triomphe".

On ne s'interroge plus sur sa présence dans les arènes politiques, on ne lui "tire plus la pipe", on ne s'étonne plus de ses déclarations publiques et de ses représentations. Le jour n'est peut-être pas loin où elle ne fera plus la manchette des journaux pour la seule raison qu'on lui aura fait "l'insigne honneur" en tant que femme de la faire asseoir pendant cinq jours dans le fauteuil du premier ministre.



Le premier geste de Mme Claire Kirkland-Casgrain a été de garnir les murs nus du bureau du premier ministre de deux tableaux des peintres québécois Richard et Gerin, prêtés par le Musée de Québec. Elle dit: "Si M. Bourassa ne les aime pas, il pourra toujours les retourner".

La météo

Les prix montent, mais la
TEMPERATURE baisse

Décidément, pour voir les choses du bon côté, on peut dire, si l'on y tient à tout prix, qu'à l'époque où le prix du lait, du pain, de la viande, du foie et d'un peu près tout est à la hausse, l'une des seules choses qui commencent à résister à cette universelle tendance, c'est la température, qui, elle, dans son bastion imprenable, se met à baisser. Et à baisser... Même Alcide Ouellet, quand il sera rentré de son périple, n'y pourra rien.

Parce que, comme dit cette per-

sonne qui a un sens tout particulier de la fine observation, "les choses sont ce qu'elles sont et le demeureront, à moins qu'elles ne changent", ce qui est vraiment une riche trouvaille! Donc, Dorval annonce 70 degrés, un temps clair avec quelques passages nuageux et quelques coups de vent pas bien méchants. Mais il y a deux semaines, il faisait 85 degrés! Prophète de malheur, je vous dis que ça ne fait que commencer.

A Montréal

AUJOURD'HUI
Périodes de pluie et risque d'orage isolés
Max. 75° — Min. 50°

DEMAIN
Devenant généralement ensoleillé
Max. 70°

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Outaouais	55	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Laurentides	55	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Cantons de l'Est	50	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Québec	50	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Rimouski	50	65	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
La-Saint-Jean	50	70	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Bas-Caraïbe	50	65	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Sept.-Îles	50	65	Périodes nuag.	Périodes nuageuses
Gaspé	50	65	Périodes nuag.	Périodes nuageuses

Au Canada

Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	50	75
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	40	75
Manitoba	Risque d'averse	Winnipeg	50	75
Ontario	Généralement ensoleillé	Toronto	55	75
Nouveau-Brunswick	Dégagement l'après-midi	Saint-Jean	55	70
Nouvelle-Écosse	Averses et orages	Halifax	55	70
Île-du-Prince-Édouard	Périodes de pluie	Charlottetown	55	65
Terre-Neuve	Pluie intermittente	Saint-Jean	50	70

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	71	—	Chicago	71	—	New Orleans	72	—
Washington	72	—	San Francisco	53	—	Miami	75	—
Boston	64	—	Los Angeles	67	—			

Vers les capitales

Paris	—	63	Moscou	—	84	Hong Kong	—	84
Londres	—	77	Stockholm	—	63	Lisbonne	—	81
Rome	—	81	Tokyo	—	81	Sydney	—	59
Berlin	—	66	Athènes	—	93	Tunis	—	82
Amsterdam	—	61	Casablanca	—	73	Vienne	—	63
Bruxelles	—	61	Genève	—	59	Varsovie	—	70
Madrid	—	77	Le Caire	—	100			

Vers les plages

Acapulco	79	91	Bermudes	—	83	Nassau	—	77
Mexico	55	71	Barbades	79	86	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Après 40 coups, Fischer a un léger avantage

REYKJAVIK, Islande (UPI, PA et AFP) — Boris Spassky et Robert J. Fischer ont ajourné après le 40e coup la dixième partie de leur "match du siècle" pour le championnat mondial des échecs.

D'après plusieurs experts, la journée d'hier a donné lieu au jeu le plus intéressant, et le plus équilibré, depuis le début de la rencontre il y a trois semaines. A l'ajournement, il semble que la position favorisait l'aspirant américain Fischer, mais les analystes ne s'entendaient pas sur l'importance de son avantage. Bent Larsen, du Danemark (qui n'est pas précisément un ami de Fischer) et Svetozar Gligoric, de Yougoslavie, sont d'avis que Fischer va gagner, mais non sans difficulté. D'autres croient que Spassky pourra faire la nulle.

Encore une fois, la situation du champion soviétique est cruciale: une défaite augmenterait l'écart entre les deux joueurs, qui est déjà de deux points (5½ à 3½) en faveur de l'aspirant, et Spassky pourrait presque dire adieu à sa couronne et à la part du lion des \$250.000 de prix qui sont l'enjeu du match.

Même une nulle lui serait défavorable, car elle permettrait à son adversaire "de s'approcher, lentement mais sûrement, des 12½ points qu'il lui faut pour remporter le championnat.

Cependant, le grand-maître russe n'a pas commis, depuis deux parties, le genre de bourdes et d'erreurs de calcul qui lui ont coûté plusieurs points au début, et la qualité de son jeu s'est nettement améliorée. Il a d'ailleurs utilisé hier une des tactiques favorites de son rival: il s'est présenté devant l'échiquier avec une dizaine de minutes de retard, quand Fischer avait déjà joué son premier coup.

Aujourd'hui, la partie devait reprendre plus tôt qu'à l'accoutumée, soit vers 10 h. 30 (heure de Montréal), à la demande de Fischer: la secte religieuse à laquelle il appartient exige le respect total du sabbat, du coucher du soleil le vendredi au coucher du soleil le samedi.

Voici comment s'est déroulé le début de la partie, hier:

PARTIE ESPAGNOLE (RUY LOPEZ)

FISHER

1. e4
2. C f3
3. F b5
4. F a4
5. 0-0
6. F c1
7. F b3
8. c3
9. h3

SPASSKY

1. e5
2. C c6
3. F c6
4. F d6
5. F e7
6. b5
7. d6
8. 0-0
9. C b6

Ces coups sont des classiques qu'on retrouve dans tous les manuels d'é-

checs. Les deux grands-maîtres les connaissent tellement bien qu'il ne leur a fallu que six minutes pour les jouer.

10. d4
11. C b1-d2
12. F c2
13. b4
14. a4

D'après Krogus, "Spassky a joué très souvent cette variante Breyer de la partie espagnole". Pourtant, le champion a utilisé 30 minutes de son temps contre 15 pour son rival Fischer.

14. ...
15. a5
16. F b2

Avant de jouer ce coup, Spassky a réfléchi un quart d'heure. On note en passant que les adversaires manoeuvrent "derrière leurs lignes", plaçant leurs pièces et leurs pions le mieux possible, sans engager vraiment la bataille. Aucune pièce n'a encore été échangée.

17. T b1
18. b4 prend c5
19. d4 prend e5
20. C prend e5
21. c4
22. F prend f6
23. c4 prend b5

Fischer a réfléchi une demi-heure de moins que Spassky. Larry Evans commente: "Fischer vient de gagner un pion, il a des chances de l'emporter".

23. ...
24. D c1
25. C f3
26. F b3
27. D f4
28. C e5

Contre deux pions, Fischer a obtenu une dangereuse attaque sur l'aile du roi, et Spassky doit ramener ses for-

ces de toute urgence pour parer aux menaces.

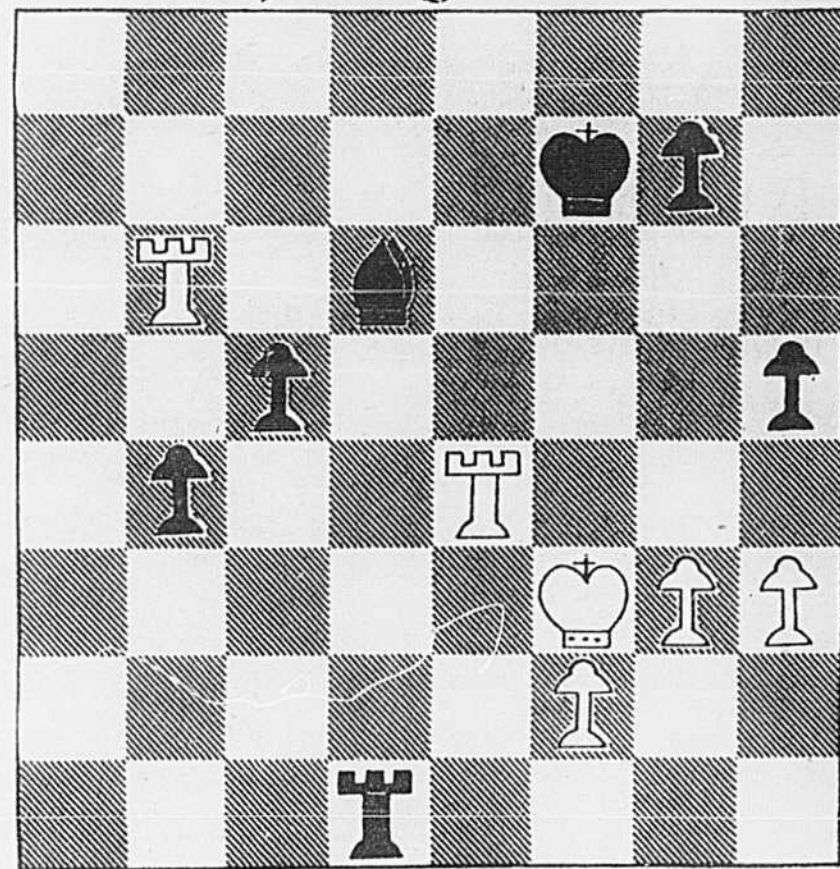
29. T b1-d1
30. F prend f7 échec
31. D prend f7 échec
32. C prend f7
33. T prend e4
34. T d7 échec
35. T b7

Il ne reste plus que 14 minutes à Spassky contre 40 à Fischer, pour jouer jusqu'au 40e coup. Les grands-maîtres Robert Byrne (américain) et Svetozar Gligoric (yougoslave) estiment que "Fischer a l'avantage, mais Spassky a du jeu aussi".

35. ...
36. R h2
37. g3
38. R g2
39. T b6
40. R f3

Ici, Fischer a scellé son prochain coup, et la partie a été ajournée à aujourd'hui. L'Américain possède un avantage matériel, mais celui-ci est compensé par les deux pions noirs sur l'aile de la dame, qui menacent d'aller à la promotion.

Spassky: noir



Fischer: blanc

Voici la position des pièces, à l'ajournement de la 10e partie.

Si jamais l'aéroport de Dorval était fermé, ce serait pour "des raisons politiques"

Par Rose-Anne GIROUX

S'il faut en juger par les réactions de la Chambre de commerce de Dorval, les plus ardents promoteurs du nouvel aéroport international de Sainte-Scholastique se trouvent dans la ville de... Dorval!

C'est, en effet, l'une des observations qui venaient le plus rapidement à l'esprit, hier après-midi, lors d'une conférence de presse convoquée par la Chambre de commerce de Dorval pour rendre public un rapport indiquant qu'en dépit de la concurrence du nouvel aéroport, celui de Dorval continuera d'être rentable dans l'avenir. "S'il n'est pas fermé à cause de pressions politiques locales".

D'après les responsables de la conférence de presse, il existe à Dorval "une forte minorité de citoyens" qui ne seraient qu'heureux de voir leur aéroport fermé, parce qu'ils jugent insupportable de vivre dans le bruit des avions.

Et c'est l'action, semble-t-il, de ces citoyens qui a incité la Chambre de commerce de Dorval à demander à un expert en administration, M. François Pierre, de lui faire un rapport sur la "viabilité de Dorval", travail qui fut rendu possible grâce à une "très grosse subvention" du gouvernement fédéral, dans le cadre du programme des Initiatives locales.

Pour des raisons politiques

D'après le rapport, si jamais l'aéroport était fermé, ce serait pour des raisons politiques plutôt qu'économiques, puisque, dans un avenir prévisible, Dorval continuera d'être une source "considérable" de retombées économiques.

Tout en admettant que le bruit des avions atteint des niveaux bien confortables dans la région, le rapport fait valoir que la municipalité subit là des inconvénients qui sont largement compensés par les avantages que lui apporte l'aéroport, au plan des revenus et des emplois: "Presque \$2 millions en taxes municipales; presque \$12 million en taxes scolaires; de l'emploi pour 13.000 personnes."

Toujours selon ce rapport, les résidents de Dorval travaillant à l'aéroport représentent un pouvoir d'achat de \$10 millions provenant de leurs revenus annuels et pouvant être "capté" au profit de la ville de Dorval.

"Moins de bruit" dans l'avenir

Quant au bruit, il devrait diminuer, selon le rapport, car les nouveaux avions, tel que le Boeing 747, sont "beaucoup moins bruyants que leurs prédécesseurs", tandis qu'un bon nombre d'avions long-courrier "assez bruyants atterrissent à Sainte-Scholastique, à partir de 1975. A Sainte-Scholastique, la population risque moins d'être embêtée par le bruit, puisque les environs de l'aéroport sont sensés être aménagés de façon à laisser libre de constructions les zones de bruits trop intenses.

Selon certains experts, c'est d'ailleurs l'absence ou presque de contraintes de bruit qui devrait constituer la principale faiblesse de l'attraction du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, parce que les avions devraient pouvoir y atterrir ou y décoller 24 heures par jour, ce qui ne pourrait que faire l'affaire des compagnies aériennes soucieuses de rentabiliser leurs investissements.

A Dorval, par exemple, il n'est sensé n'y avoir ni atterrissage, ni décollage entre minuit et sept heures du matin, quoique les responsables de l'aéroport admettent eux-mêmes qu'il y a "plusieurs exceptions": départs techniques imprévisibles, etc. Dans son rapport, la Chambre de commerce recommande d'ailleurs au conseil municipal de Dorval de favoriser le maintien de restrictions sur les vols de nuit.

D'autre part, même si l'aéroport de Sainte-Scholastique est appelé à devenir le plus important de la région métropolitaine, Dorval continuera d'être favorisé, selon le rapport de la Chambre de commerce, du fait, entre autres, qu'au fur et à mesure du transfert du trafic-passagers vers le nouvel aéroport, Dorval connaîtra une augmentation du fret aérien et de l'aviation privée ou semi-commerciale.

Quant au personnel de Dorval, qui emploie actuellement plus de 13.000

personnes, "il diminuera sans doute très peu", selon le rapport, après la mise en service de Sainte-Scholastique.

La base d'Air Canada restera à Dorval

Le rapport note, par exemple, que la base d'Air Canada et les entrepôts de marchandises "demeureront très probablement longtemps encore à Dorval et seront probablement agrandis". A elle seule, la base d'Air Canada emploie quelque 5.000 personnes. Le ministère des Transports conservera lui aussi ses bureaux à Dorval: il y a environ 1.000 employés.

Bref, convaincue de la "viabilité" de l'aéroport, la Chambre de commerce de Dorval suggère que le conseil municipal de cette ville prenne toutes les mesures pour accroître les revenus provenant de l'aéroport. Quelques suggestions: mettre l'accent sur la promotion industrielle et accélérer la mise en place d'une desserte entre Dorval et Sainte-Scholastique, en favorisant d'abord la construction de l'autoroute 13, puis éventuellement, l'installation d'un moyen de communication plus évolué et rapide (monorail?).

Enfin, interrogé à savoir si Dorval se jouerait plus en concurrence avec celui de Sainte-Scholastique, M. Pierre a répondu: "Tout dépendra des politiques du gouvernement fédéral".

M. Pierre semblait considérer de mauvais augure la décision du gouvernement fédéral de permettre à la compagnie Alitalia de se poser à Toronto, plutôt qu'à Montréal. Mais un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Transports, M. Benoît Baribeau, administrateur délégué du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, s'est alors dépêché de faire valoir qu'il n'y avait "pas moyen, à l'heure actuelle, de déceler un changement" dans le trafic enregistré à Dorval.

Quoi qu'il en soit, la Chambre de commerce de Dorval reste convaincue d'une chose, soit que les avions "font" plus d'argent que de bruit...

BOMBE

SUITE DE LA PAGE A 1

à distance alors qu'une partie de l'aile de cet immeuble était évacuée. Les fonctionnaires qui furent évacués sont ceux qui travaillent au centre des opérations du gouvernement, un organisme qui fut particulièrement occupé au cours de la crise du FLQ en octobre 1970.

Le présumé engin fut placé à bord du camion blindé et il fut emmené à Orléans, en banlieue d'Ottawa où il fait encore l'objet d'une surveillance particulière des Forces armées et de la police.

Hier, on a constaté que l'engin n'était pas piégé. Cependant, tard hier, la Sûreté d'Ottawa a fait savoir qu'il faudrait attendre encore quelque temps avant de savoir ce que contenait le colis en question. Celui-ci a été placé dans une chambre forte de l'escouade anti-bombe des Forces armées et on veut maintenant s'assurer s'il est muni d'un mécanisme d'horlogerie lui permettant d'exploser à un moment fixé d'avance.

Même si les autorités n'ont pas voulu affirmer qu'il s'agissait bel et bien d'une bombe, elles ont reconnu que l'incident revêtait une importance toute particulière et qu'il fallait donner suite à l'enquête entreprise.

Nombreux appels à la bombe

Les appels à la bombe sont assez fréquents dans les édifices du gouvernement à Ottawa. Ils se produisent assez souvent. La plupart d'entre eux se sont toujours révélés faux et les autorités ont mis au point des directives ainsi qu'un système qui permet d'éviter les évacuations des immeubles à chaque fois que quelqu'un téléphone pour donner une présumée alerte à la bombe.

Il y a deux ans, cependant, un engin explosif au quartier général des Forces armées à Ottawa et une femme de ménage y perdait la vie. La police n'a jamais éclairci cet attentat.

Nouveau rebondissement dans l'affaire du chef de police américain à Calgary

CALGARY (PC) — La controverse qui entoure la nomination du chef R. Gain au poste de chef de police de Calgary a connu, hier, un nouveau rebondissement, cette fois avec le gouvernement de l'Alberta.

Le Solliciteur-général, M. Merv Leitch, a été poussé au milieu de la mêlée à la suite d'une séance extraordinaire et particulièrement houleuse du Conseil, mercredi soir, au cours de laquelle on devait présenter le chef Gain aux conseillers.

Au cours de cette séance à laquelle participaient près de 200 citoyens furieux, le conseiller Peter Petrusak a fait savoir qu'il proposerait un amendement, mardi prochain, à l'effet que le gouvernement de la province impose un règlement stipulant que seuls des citoyens canadiens pourraient diriger des forces policières.

Le mouvement de protestations a commencé dès l'annonce de la nomination du chef Gain, parce qu'il est citoyen américain et parce que la commission de cinq policiers chargée de nommer un successeur au chef Duke Kent, a dû se rendre à l'extérieur du Canada pour le trouver.

Ce choix a résulté d'une recherche de trois mois, pour trouver un remplaçant au chef M. J. Duke Kent, qui a dirigé le département pendant qua-

tre ans et qui vient de se retirer.

Un porte-parole de la Commission de police a fait savoir que le salaire du chef Gain n'avait pas été divulgué, mais qu'il se chiffrait par "environ \$25.000."

Le chef Gain, qui est considéré comme un homme d'avant-garde, un policier novateur, croit que les policiers de Calgary vont l'accepter, après avoir surmonté leur premier sentiment d'hostilité à l'égard d'un homme qui n'est pas canadien.

Retraite demandée

L'attitude du chef Gain à l'égard de la prévention du crime n'a pas toujours été bien accueillie, même par les hommes qui faisaient partie de son propre détachement de policiers.

En novembre dernier, une faible majorité des policiers d'Oakland a émis contre lui un vote de non-confiance et a demandé sa retraite pour septembre prochain. Le chef Gain a déclaré qu'il ne se retirerait pas, mais voilà que sa nomination à Calgary sera effective dès le 4 septembre.

Le chef Gain, qui ne porte jamais de revolver sur lui, utilise des armes plus subtiles, telles que des programmes de rapprochement entre la communauté et la force policière, et le

respect envers les droits constitutionnels du citoyen.

La raison de son emploi est justifiée par l'abandon d'une ancienne clause de la Loi de la police, à l'effet que tout policier de Calgary devait être citoyen canadien ou britannique. Maintenant, la porte est ouverte à des citoyens de n'importe quel pays.

Citoyenneté

D'Edmonton, M. Leitch a déclaré par téléphone que tout effort législatif en vue de destituer le nouveau chef de police parce qu'il est Américain attaquait probablement le nouveau projet de loi provincial des droits de l'homme.

Les garanties de ces droits, en vertu du projet de loi, devraient "faire l'objet de sérieux examens" avant que des clauses de citoyenneté ne soient apportées au chapitre des emplois.

Par ailleurs, c'est l'an dernier qu'on a laissé tomber l'article de la Loi de police de l'Alberta à l'effet que tous les policiers devaient être de citoyenneté canadienne ou britannique.

Le chef Gain, âgé de 48 ans, est retourné à Oakland hier matin, pour y terminer son mandat puisque son poste à Calgary n'est effectif qu'à compter du 4 septembre.

D'après M. Bourassa, il ne serait pas opportun de rouvrir ce dossier tant que les prochaines élections fédérales n'auront pas eu lieu.

"Il y aura des élections fédérales très prochainement, a souligné M. Bourassa. Nous ne savons pas quel sera le résultat de ces élections. Est-ce que nous aurons affaire à un gouvernement majoritaire, minoritaire? Quel sera le gouvernement? Ce sont tous là des éléments que l'on devra connaître avant de prendre une décision définitive sur le problème constitutionnel", a affirmé M. Bourassa.

Un agenda chargé

La conférence annuelle des premiers ministres dont l'agenda est plus chargé que par les dernières années, doit se terminer aujourd'hui. Contrairement aux précédentes conférences, la réunion de cette année apparaît beaucoup plus comme une réunion politique qu'une réunion mondaine.

Cette situation est attribuable à l'ordre du jour de la conférence qui est très chargé.

On s'attend qu'à la suite de l'expérience de cette année, des mécanismes de consultation mieux structurés, et plus effectifs soient mis en place entre les premiers ministres pour examiner les dossiers plus spécifiques.

gues se situe dans le cadre d'un fédéralisme décentralisé tel que préconisé par son gouvernement.

Autres discussions

Commencée officiellement hier matin, la conférence annuelle des premiers ministres, qui avait été précédée mercredi d'une réunion des premiers ministres des provinces de l'est sur la question des droits miniers sous-marins, n'a donné lieu à aucune autre prise de position.

Après avoir discuté pendant une heure du problème des affaires urbaines, les neuf premiers ministres ont abordé trois autres sujets, soit les négociations dans le secteur public et para-public, le problème des droits de propriété des étrangers au Canada et les implications des propositions fédérales en matière de sécurité du revenu.

Le premier ministre du Québec a profité des discussions sur ce dernier sujet pour rappeler brièvement la politique de son gouvernement au sujet du programme fédéral d'allocations familiales.

Cependant, au cours de son exposé, M. Bourassa n'a pas tenté de rouvrir le dossier constitutionnel du Québec tel qu'on l'avait laissé entendre dans certains journaux.

UNANIMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

rieur de ce cadre et être conforme au plan établi au niveau provincial-municipal.

La conférence de Toronto

C'est en prévision de la conférence tripartite qui aura lieu à l'automne à Toronto que les premiers ministres ont décidé d'adopter cette position.

Cette conférence tripartite a été convoquée par le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, en vue d'élaborer une politique de développement urbain plus cohérente et respectant intégralement la compétence des provinces.

En annonçant la décision de ses collègues, le président de la conférence annuelle des premiers ministres, M. Renald Regan, de la Nouvelle-Écosse, a précisé que les provinces ne s'objectent pas à une action de la part d'Ottawa.

Cependant, d'après M. Regan, cette action devrait être complémentaire et devrait respecter la juridiction des provinces.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé de son côté que cette position de ses collègues



Le fondateur et éditeur en chef d'une nouvelle revue spécialisée dans l'aménagement et la décoration, Mlle Ginette Gadoury.

DECORMAG: un départ pas un essai

par Hélène SABOURIN

"Decormag" es la pour rester. "Il n'est pas question d'essai; déjà le numéro de novembre est à demi terminé et la planification des magazines d'une année arrêtée."

Ginette Gadoury, designer, fondateur et éditeur de la première vraie revue d'aménagement et de décoration conçue au Québec pour les Québécois, est optimiste. "Non pas aveugle, précise-t-elle. Je suis consciente des difficultés qui peuvent surgir, mais "Decormag" est lancé par une équipe solide. Les rédacteurs, les concepteurs, les administrateurs et les publicistes, bien que jeunes pour la plupart, sont tous des gens d'expérience et emballés par leur travail."

En page éditoriale, Ginette Gadoury répond aux... Qui? Pourquoi? Comment?

"Decormag" est avant tout une revue populaire qui veut refléter un art de vivre québécois. Un grand nombre de revues étrangères offrent au public du Québec des produits inaccessibles et fort coûteux qui sont parfois de qualité inférieure à notre production locale. C'est pourquoi "Decormag", sous la forme d'une publication mensuelle, parlera de décoration: meubles, tissus, papiers peints, accessoires, bref tout ce qui nous touche de près et nous appartient en propre.

"A l'intérieur du magazine, le lecteur trouvera une foule de suggestions sur la manière d'aménager un intérieur et de vivre dans un

decor agréable, adapté à notre climat et à nos besoins immédiats."

Une revue populaire

"Decormag", dit encore Mlle Gadoury, ne s'adresse pas aux designers et aux architectes. C'est une revue pour le grand public. "Nous voulons rejoindre le plus grand nombre de lecteurs possible et dans les différents groupes d'âge et de classes sociales. Notre magazine, par ailleurs, se veut un véhicule pour tous les Québécois non pas seulement pour les Montréalais."

A cet effet, "Decormag", dans ses prochaines éditions, "voyagera en province". On présentera des décors de ferme, de maison de campagne. Des bâtiments historiques. Une série d'articles, souligne-t-elle, traitera des objets disponibles chez les antiquaires québécois et sur la façon de les intégrer aux décors contemporains.

L'équipe de la nouvelle revue de décoration a installé ses bureaux dans une vieille maison de la rue Saint-Paul. "Au 181, rue Saint-Paul est, une salle d'exposition sera ouverte au public. On y verra les trouvailles du mois,

des collections d'objets anciens ou contemporains."

"Decormag" lance son premier numéro à l'occasion du

Salon du meuble de Montréal. On pourra se le procurer dans les kiosques à travers la province au coût de

\$1. C'est peu pour une revue dont la qualité rédactionnelle est égale à celle de sa présentation.

Les bureaux de l'avenir auront terrasses et piscine

NEW YORK (PA) — Si

vous avez la possibilité de vous évader de votre bureau pour aller faire un plongeon dans la piscine, ou arroser des fleurs ou tout simplement réfléchir quelques instants, vous augmenterez probablement votre capacité de travailler. C'est ce que vient de révéler un expert en recherches de motivation.

Ernest Dichter, président de l'Institut de recherches de Croton-on-Hudson, N. Y. déclare: "Le jour où les gens découvriront qu'ils peuvent trouver du plaisir à travailler, ils produiront davantage."

Dichter engagé comme consultant par diverses compagnies déplore le fait qu'on construise d'abord des bu-

reaux et qu'on oblige ensuite les gens à s'y adapter.

"Qu'y aurait-il de répréhensible à ce qu'un patron dicte des lettres à sa secrétaire sur un balcon? Ou encore qu'un espace aménagé sur le toit permette aux employés de cultiver des fleurs ou des radis?"

Dichter propose que les futurs buildings à bureaux comprennent une tour à penser, un genre de refuge où les chefs de services, les patrons pourraient se retirer quelques instants. Cette tour

qui devrait être un peu à l'écart du logis principal pourrait contenir des divans, un bar, un appareil de télévision, un dictaphone, mais tout téléphone ou horloge de-

vraient en être bannis.

Dichter reproche encore aux buildings actuels d'avoir des fenêtres scellées qui ne permettent même pas d'avoir sous les yeux quelques boîtes de fleurs.

Le chercheur décreète que les bureaux devraient être construits à même des espaces verts où il y aurait plein d'arbres et de vastes endroits de stationnement.

Pour les bureaux des villes, Dichter réclame une piscine et des jardins sur le toit.

Dichter concrétisera bientôt ses pensées dans la réalisation d'un projet à Levittown, Long Island, qui comprendra une piscine, un jardin sur le toit et des bureaux ouvrant sur des terrasses.

Norman Norell se souvient de Gertrude Lawrence

NEW YORK (UPI) —

Norman Norell, couturier new-yorkais, préconise tout au long du jour, pour l'automne et l'hiver, des couleurs atténuées, mais, lorsqu'arrive le

soir, ses toilettes éclatent sous les lumières.

Les lainages des vêtements de jour de Norell, présentés au cours de la semaine, couvrent toute la gamme des teintes pastel: coquille d'oeuf, beige clair, caramel, gris, retouchés quelquefois de brun ou de gris foncé.

Pour le soir, Norell se rappelle nostalgiquement de l'époque où il habillait la grande Gertrude Lawrence. Cette année, il a dans "Lady in the Dark".

Cette "Lady in the Dark", ironiquement aimait les couleurs voyantes, quand elle sortait le soir! De là, les robes à la Gertrude Lawrence dans les tons de rose éclatant, de vert nil et de rouge clair, portées sous de longs manteaux balayant le sol, en lainage broché blanc ou de même teinte que la robe.

A New York, on attend toujours avec impatience la collection Norell. Cette année, il n'a pas déçu ses admiratrices. Tout y était, y compris la pe-

tite robe noire qui réapparaît. Signée Norell, elle est en jersey, très courte, découvrant une épaule ou coupée à la taille sur un côté pour laisser entrevoir une longue, longue jambe.

Une des pièces de la collection la plus admirée chez Norman Norell, c'est le manteau ample, de quadrillé beige et brun, avec quatre poches appliquées, un col large de 10 pouces que l'on porte baissé ou relevé et un dos évasé.

La prémonition, un phénomène de perception extra-sensorielle le plus facile à évoquer

— le professeur Dean

NIAGARA FALLS, N.Y. (PC) — Une jeune mère s'éveille d'un cauchemar, terrifiée. Dans son rêve, elle voyait un lourd lampadaire tomber dans le petit lit de son bébé.

Elle voyait son mari et elle-même, penchés sur le bébé qui avait été écrasé à mort par le poids du lustre. Elle se souvenait également qu'au dehors il y avait une pluie violente, et que le réveil de la chambre à coucher marquait 4 h. 35.

Lorsqu'elle raconte le rêve à son mari, il se mit à rire et lui dit de se rendormir, mais elle insiste pour qu'ils aillent voir si le bébé n'a rien. Tout était normal. Au dehors, le temps était calme.

Pourtant, encore inquiète, la jeune maman emporta le bébé dans son lit. Quelques heures plus tard, le couple fut éveillé par un bruit sourd. Dans la chambre où dormait le bébé quelques heures auparavant, ils trouvèrent le lustre qui était tombé dans le petit lit. Au dehors, il y avait une pluie

violente, et le réveil marquait exactement 4 h. 35.

Désastre prévu

"Elle aurait pu ignorer son rêve, mais elle ne l'a pas fait, explique le professeur Douglas Dean. Ceci est un cas authentique de prémonition d'une catastrophe."

Le professeur Dean, autrefois président de l'Association internationale de parapsychologie, était co-conférencier à un symposium sur les phénomènes psychiques, à Niagara Falls, N.Y., récemment.

Selon le professeur Dean, la prémonition est un phénomène de perception extra-sensorielle. C'est celui qui se produit le plus fréquemment et qui est le plus facile à évoquer dans des conditions expérimentales.

Carol Liaros, un médium de Buffalo, N.Y., était l'autre conférencière invitée au symposium. Mlle Liaros, qui fait partie de l'Institut des Dimensions humaines, s'est déclarée d'accord avec le professeur Dean.

Mlle Liaros ne réalisa pas ses capacités de médium

avant l'âge de 30 ans. Elle a déclaré avoir toujours fait usage de son imagination, chaque fois qu'elle était en voyage ou qu'elle était assise simplement dans un restaurant. "Lorsque quelqu'un montait à bord du train, j'étais de me représenter qui il était, ce qu'il faisait et où il allait. Cependant, lorsque j'ai commencé à interpréter mes visions pour les gens, je me suis rendu compte que ce que je voyais était exact."

La prémonition

Incapable d'expliquer comment ce phénomène se produit, ni pourquoi, Mlle Liaros a décrit comment elle fait elle-même l'expérience de prévoir l'avenir.

Au cours d'une expérience de laboratoire effectuée par le professeur Dean, on lui a demandé de prédire le plus haut prix qui serait payé

pour une valeur listée à la Bourse de New York, et le moment exact auquel cette valeur atteindrait son sommet.

"La valeur en question était à ce moment-là à 48 cents l'action. Nous avons d'abord concentré les efforts sur le prix. On me demanda si elle atteindrait 50 cents. On continua de me questionner, en augmentant continuellement le prix de cinq cents, et chaque fois, je percevais nettement le chiffre mentionné."

"Lorsque l'on mentionna 75, je cessai d'avoir cette perception, et ma réponse fut négative. E. reculant d'un chiffre à la fois, nous avons finalement atteint la certitude que le prix maximum de cette valeur serait de 72 cents. Ce qui en effet se produisit à la date à peu près exacte prédite."

§ votre médecin vous parle

Patients sur commande

par le Dr T. R. Van Dellen, M. D. (collaboration spéciale)

Il y a plusieurs mois, le Dr G. Gauthier, professeur à la faculté de médecine de l'Université de Genève, a présenté à ses étudiants un faux malade, à son cours hebdomadaire de neurologie. Ses collègues médecins, le personnel de la clinique et ses étudiants ont interrogé la patiente, et un spécialiste réputé en neurologie l'examina attentivement. Le neurologue était très intéressé par son cas et fit une longue dissertation sur sa maladie et les façons de la traiter. Tout le monde s'amusa beaucoup lorsque le Dr Gauthier expliqua que cette patiente était en réalité en parfaite santé, mais qu'elle avait été spécialement entraînée pour simuler la maladie.

Plus tard, la même femme était amenée en chaise roulante à la clinique, atteinte d'une maladie entièrement différente. Elle raconta une histoire médicale différente, présentait une condition différente à l'examen, et afficha avec conviction une toute autre personnalité. La situation, ceite fois-ci, était connue des autres médecins, qui n'en furent pas moins d'accord pour estimer qu'elle était, manifestement, une autre personne.

Ce rapport est apparu dans le livre du Dr Howard S. Barrows, intitulé "Simulated Patient". Il ne serait pas exact de décrire ces gens comme des imposteurs, parce qu'ils ont été entraînés soigneusement à simuler l'état d'une personne malade. Les meilleurs sujets sont les étudiants en art dramatique et les comédiens. Les techniciens intéressés, les secrétaires

et les maîtresses de maison peuvent aussi avoir des talents naturels pour jouer ce rôle. Ces faux malades entraînés offrent à l'enseignement médical une nouvelle technique utile tant pour les jeunes étudiants en médecine que pour les étudiants déjà diplômés.

Nous signalons cela parce qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir le concours de gens réellement malades qui sont prêts à se faire examiner dans le cadre d'un cours.

Le Dr Barrows commence par expliquer à la personne tous les détails de la maladie, si elle en était vraiment victime. Ceci comprend la description des malaises que le malade fait à son médecin, et comment ces malaises affectent tant le malade que son travail et sa vie familiale. On lui dit ensuite ce que le médecin est supposé lui répondre, et on lui dresse la liste des symptômes qu'il doit retenir si celui-ci lui demande des précisions additionnelles.

Avec de l'entraînement, ces faux malades arrivent à simuler, par exemple, les faits et gestes d'une personne victime d'une attaque d'apoplexie avec paralysie d'un côté du corps; la simulation va jusqu'à adopter les changements dans les réflexes, de même que les difficultés de la victime lorsqu'elle tente de parler ou de marcher.

Cette méthode permet aussi de filmer sur vidéo ces faux patients qui illustrent différents problèmes psychiatriques. Les possibilités d'un meilleur enseignement sont ainsi décuplées. Il peut s'agir d'une nouvelle technique pour les écoles de médecine, mais c'est une vieille histoire pour les réalisateurs d'émissions médicales à la télévision.



Le temps de la retraite —

Des moments de loisirs? Des jours que l'on veut remplir selon ses goûts. Le geste gratuit que l'on a toujours voulu faire et que l'on ne pouvait réaliser. C'est le temps de vivre. Le Service bénévole de Montréal — une oeuvre de la Campagne des Fédérations — peut vous orienter vers ceux qui ont besoin de vous. Voici quelques exemples.

Avant tout: Avez-vous conscience combien on a de personnes âgées, malades, isolées seules chez elles et qui attendent les repas de la Popote-Roulante? Dans le quartier Saint-Louis-de-France, l'équipe veut pouvoir être présente à ces démunis. Avez-vous deux heures par semaine? Par quinzaine? Savez-vous que c'est un travail à la chaîne de bonnes volontés? Le lundi et le jeudi entre 9h et 11h les mains à la pâte. Entre 11h et 13h15, les mains au volant ou à la distribution des repas. Et si vous ne pouvez donner qu'une heure de votre temps vers 13h30, remettre en état la cuisine. C'est ainsi que toutes les personnes, peu importe leur âge ou leurs talents, peuvent se sentir nécessaires — 844-4442. Saint-Louis-de-France est si facile d'accès. Téléphonnez-nous pour des détails supplémentaires.

Parc Extension: Entre Outremont et Ville Mont-Royal, de nombreux immigrants ont peu de contacts avec nous. Vous voulez bien les aider à s'adapter. Une visite de bienvenue est un secours humain sans qualificatif. Quelques heures à votre choix et vous aidez plus que vous ne pouvez le croire, ni le voir.

Les malades chroniques: Vous pouvez par quel que soit le degré d'attention, quelques délicatesses, une présence auprès d'eux, leur apporter des heures d'oubli. Dans le Vieux-Montréal — heures et jours de votre choix pour y apporter la joie.

Bientôt on reprendra les cours pour les écoutants bénévoles. Voulez-vous faire partie de ceux-là qui se cachent derrière l'anonymat du téléphone pour aider? 844-4442.

Et les visiteurs-amitiés, c'est partager la solitude des vieillards, des détenus, de ceux qui ne peuvent plus participer d'une façon ou d'une autre à notre vie active. Est-ce que cela ne pourrait pas bien embellir votre retraite, ou bien vous aider à la préparer? 844-4442. Nous vous donnons rendez-vous.

Un hôpital situé dans la région de Côte-des-Neiges demande une journée par semaine ou quelques heures, une bénévolé connaissant la dactylo.

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve: Une équipe de Popote-Roulante — le lundi et le jeudi — voit à la distribution des repas chauds portés à domicile à ceux qui ne peuvent s'alimenter convenablement faute de forces physiques, solitude, âge ou moyens financiers. Pouvez-vous les aider? Deux heures par quinzaine et selon vos aptitudes. S'il vous plaît, nous comptons sur vous.



Le manteau quadrillé en beige et brun, avec poches appliquées et large col rematé, signé Norman Norell.

"Demandé: femme pour devenir enceinte"

PHILADELPHIE (UPI) — "Demandé: femme pour devenir enceinte". Cette annonce parue dans un hebdomadaire de Philadelphie a fait probablement s'étouffer bien du monde à l'heure du café matinal.

L'annonce a été rédigée par un couple non-identifié offrant \$10,000, tous frais payés pendant 18 mois, une bourse d'étude et "des avantages sociaux" à une femme de 26 ans acceptant de porter l'enfant que le couple ne peut avoir.

Léonard E. Goodfard, un acteur qui représente le couple, a indiqué qu'environ 20 femmes avaient téléphoné pour répondre à l'annonce mais que quatre seulement s'étaient rendues à son bureau. L'intention de Goodfard est de sélectionner trois femmes, et le couple choisira celle qui portera l'enfant.

"M. X. est acteur, comme moi, de déclarer Goodfard, et il gagne entre \$75,000 et \$95,000 par an. Le couple est marié depuis sept ans et Mme X ne peut pas avoir d'enfant."

A ceux qui lui demandaient pourquoi le couple n'adoptait pas un enfant, Goodfard répondit: "Ils en veulent un fait de leur chair et de leur sang."

Succès de la lutte entreprise contre la "tordeuse d'épinette"

OTTAWA (PC) — Des pro-

grès auraient été réalisés dans la lutte contre "la tordeuse des bourgeons d'épinette", considérée comme un des insectes les plus dévastateurs des forêts du Canada.

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, distribué à Ottawa, cette lutte a été entreprise dans la région du lac Temiskouata près de Cabano, sur une étendue de 10,000 acres.

La nouvelle formule, dispersée du haut des airs, contient un enzyme, "la chitinase" qui augmente fortement l'efficacité du bacille

"thuringiensis" contre la tor-

deuse. Celle-ci ravage les forêts canadiennes depuis plusieurs années. Elle infeste présentement les 20 millions d'acres de peuplement de conifères de l'est.

Jusqu'à présent, seules les pulvérisations aériennes d'insecticide chimique ont réussi à sauver les forêts menacées.

La nouvelle formule ne présente aucun danger pour les plantes, les poissons, les

mammifères et même pour les autres espèces d'insectes, soutient le ministère de l'Environnement.

Le bacille thuringiensis provoque une maladie mortelle chez les larves de la tordeuse.

Puisque la structure rigide de la tordeuse est faite de chitine, les scientifiques ont choisi l'enzyme chitinase, lequel peut pénétrer dans l'estomac de la tordeuse, pour la combattre.

vos horoscopes

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR étant laborieux, méthodiques, persévérants et prudents, ils parviendront généralement à leurs fins; d'autant plus que leur en psychologie leur permettra de manœuvrer habilement quand ils auront affaire à des personnes difficiles.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER Vous devrez maîtriser votre impatience. Il vous sera difficile, vraisemblablement, de vous assurer la liberté d'action que vous désirez, et de bénéficier de la servabilité d'autrui avant le coucher du soleil.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU Limitez vos activités si vous ressentez les effets de la fatigue due à un surmenage. Il vaut mieux retarder la réalisation de vos projets plutôt que d'exposer votre santé à des risques consécutifs aux efforts effectués.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX Vous aurez l'occasion de faire progresser une entreprise concernant vos affaires privées. Dans l'après-midi, vous obtiendrez des satisfactions dans vos activités professionnelles ou au cours d'une démarche dans une administration.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER Ne négligez pas de vous montrer sociable, et absteniez-vous de tout ce qui pourrait gâter vos rapports avec vos collègues ou avec vos supérieurs.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION Dans la matinée, vous au-

complirez vos tâches avec facilité, et il se peut que vous rendiez un service important à une personne digne d'intérêt.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE Vous aurez intérêt à vous tenir sur vos gardes pour ne pas vous trouver mêlé à de fâcheux incidents.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE Soyez objectif et ne comptez que sur vous-même, surtout si vous avez affaire à des personnes irréfléchies ou versatiles.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION Un examen de votre situation financière s'imposera aujourd'hui. Du reste, vous serez bien inspiré pour régler toute question concernant vos problèmes pécuniaires.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE Cette journée sera animée dans votre milieu familial, mais évitez de vous fatiguer inutilement. Les astres vous seront favorables si vous vous comportez raisonnablement.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE Une circonstance fortuite favorisera l'évolution d'une de vos entreprises ou la réalisation d'un de vos desirs.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU Tenez-vous sur vos gardes auprès des personnes impulsives, pour ne pas vous exposer à des incidents désagréables.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS Votre ingéniosité vous inspirera des initiatives qui faciliteront la réalisation de certains de vos desirs.

Pour une fourrure de qualité PROFITEZ DE NOTRE

VENTE D'AOUT

Georges Pouliot

MANUFACTURIER DE FOURRURES

4435 rue De la ROCHE, MTL 176

STATIONNEMENT PRIVE

527-8664

Optométriste

Bruno Quesnel, O.D.

PEOPLES CREDIT

JEWELLERS

1015 ouest, Ste-Catherine

849-7071

Bien servi qui sait attendre

En DiRECT
la radio-télévision

Les amputations douloureuses...

par André BELIVEAU

Madame la ministre a raison: c'est bien frustrant de voir les média d'information déformer le sens de ce qu'on dit.

J'en sais quelque chose. Ça m'est arrivé pas plus tard qu'hier, dans ma chronique sur les jeux télévisés.

Mais dans mon cas, ce serait plutôt à la suite d'une "erreur technique", comme on dit, qu'on a fait sauter les trois derniers paragraphes de mon texte.

Ti-Pit Lepic, mon ami et plus fidèle lecteur — qui passe présentement de belles vacances à Old Orchard avec sa blonde et qui vous salue — a pris la peine de me téléphoner à frais virés de là-bas pour m'annoncer que mon papier finissait en queue de poisson et qu'il me soupçonnait de l'avoir écrit en état d'ivresse, comme font parfois les grands écrivains. Mais Ti-Pit me fait trop d'honneur. Une erreur technique, que je vous dis!

N'empêche que cette erreur technique faussait passablement le sens de mes propos. En me coupant ma chute, on a tout foutu par terre.

Jugez-en. Je parlais des jeux télévisés. Je venais de dire qu'on aurait tort de juger de leur popularité seulement à partir du courrier qu'ils suscitent ou des réactions de l'auditoire en studio. Et si on n'avait pas interrompu mes émissions, j'aurais ajouté que cet auditoire en studio, composé en majeure partie de dames d'un certain âge fort sympathiques, presque toujours les mêmes, n'est pas pris tellement au sérieux par les responsables des jeux télévisés, du moins ceux de Radio-Canada.

Ceux-ci ont même surnommé ces dames "le club des varices", ce qui n'est pas gentil et qui donne une idée de l'estime dans lequel on tient ce public assez particulier.

Par conséquent, il me semble qu'on se trompe lorsqu'on prétend justifier la médiocrité des jeux télévisés, dans leur formule habituelle, en arguant de leur succès auprès de "l'auditoire". Il a bon dos, l'auditoire.

A moins que nous ne fassions tous partie du club des varices. Dans ce cas, on a raison. Et il ne nous reste plus qu'à jouer avec les Jérolas. Ou à travailler à la chaîne.

Voilà à peu près ce que j'aurais aimé dire hier si on ne m'avait pas laissé la patte en l'air.

LULU STREET par Ann Henry. Mise en scène: John Hirsch. Décor et costumes: Phil Silver. Distribution: Ted Folios (Matthew Alexander), Nancy Beatty (Elly), Sheila Haney (Mrs. One), Ron Hastings (Albert), Sandy Webster (Ernie), Alexandra Sellers (Sadie), Charles Parker (Snyder), Cyril Trotman (Tommy, The Welshman), Peter Burgess (Wee Jimmie McTaggart), Dr. E. Stracchino (Big Isaac), Greg Wanless (First Mover), Patrick Cullen (Second Mover), James Cullen (Wasserman), Jamie Deacon (Paper Boy). Production de Festival Lennoxville. Mercredi soir, au Théâtre du Centenaire, Université Bishop de Lennoxville.

TO WOMEN, 2 MEN AND A MOOSE. Mise en scène: John Hirsch. Décor et costumes: Phil Silver. Distribution: Ted Folios (Matthew Alexander), Nancy Beatty (Elly), Sheila Haney (Mrs. One), Ron Hastings (Albert), Sandy Webster (Ernie), Alexandra Sellers (Sadie), Charles Parker (Snyder), Cyril Trotman (Tommy, The Welshman), Peter Burgess (Wee Jimmie McTaggart), Dr. E. Stracchino (Big Isaac), Greg Wanless (First Mover), Patrick Cullen (Second Mover), James Cullen (Wasserman), Jamie Deacon (Paper Boy). Production de Festival Lennoxville. Mercredi soir, au Théâtre du Centenaire, Université Bishop de Lennoxville. Dimanches 6 et 13 août à 14h 30.

par Jean-Paul BROUSSEAU

Cela n'est certes pas intentionnel (pas plus que cela est blâmable d'autre part), mais la programmation de Lennoxville cette saison se réécrit toujours de plus ou moins loin à la politique: "The Ottawa Man" faisait craindre le pire d'un envoyé fédéral au moment où le Manitoba n'appartenait pas encore à la Confédération; "Captives of the Faceless Drummer" de Riga part d'une situation universellement révolutionnaire dont un épisode s'est déroulé chez nous en octobre 1970.

Mais "Lulu Street" se passe au moment de la grève générale de Winnipeg en 1919 et à travers les souvenirs que cet événement a laissés à Ann Henry, atteint à une sorte d'universel de la condition du "révolutionnaire" qui se retrouve notamment au cinéma dans "La condition humaine" de Kurosawa, certain Bergman, "La guerre est finie" de Resnais, "Z", et autres.

Dans une maison où Matthew Alexander donne l'hospitalité à une faune hétéroclite de ce que les bien-pensants appelleraient des "marginaux", sa fille Elly s'exalte, craint, soupire et tremble de ce qui peut s'ensuivre de l'action d'un père devenu a-

religieux, dont la femme est devenue folle et qui a reporté sur l'homme l'ardeur de ses énergies et de son idéal.

John Hirsch a montré, dans une mise en scène serrée, l'engagement personnel qu'il ressent pour cette oeuvre, présentée il y a quelques années au Manitoba Theater Centre (qu'il a fondé), de Winnipeg, qui est sa ville d'origine.

Ted Folios joue avec force le rôle du chef syndicaliste "engagé" même si ses compagnons présentent ici et là le spectacle d'une certaine uniformité — dans une situa-

tion dramatique où, il faut cependant l'ajouter, ne compte plus que leur rapport à la lutte que mène leur hôte.

Nancy Beatty peint, d'un bout à l'autre, un portrait humain qui arrache l'admiration, dans le rôle de sa fille, Elly Alexander. Et si son monologue du IIIe acte est d'un débit un peu nerveux, elle en fait quand même l'un des hauts moments de cette pièce amère et tragique comme la lutte de l'homme pour la dignité. Non pas que le texte d'Ann Henry n'y gagnerait pas à être plus tassé (on bavarde beaucoup au 1er acte).

Phil Silver a conçu un décor qui laisse voir les portes avant et arrière, de même que la salle commune et la cuisine d'une maison et l'escalier qui mène au second étage, tout cela en réduisant à presque rien les distorsions dans lesquelles auraient pu sombrer son travail.

"Lulu Street" est l'équivalent, à Winnipeg en 1919, de ce que serait une pièce québécoise sur les événements

de mai 72 au Québec, et qui dirait ce qu'il en coûte, dans la vie d'une poignée d'individus, de lutter pour miner un tant soit peu le pouvoir souverain de l'argent.

"Je pense que nous faisons de notre mieux, finalement", dit à peu près Mrs. One (à qui Sheila Haney donne force de caractère et compassion), après la mort de son mari sous les balles des "Mounties".

Ann Henry, John Hirsch et la distribution réunie font de

Mais il y a eu d'autres moments. Ce "Till Death Us Do Part", une nouvelle d'Ethel Wilson, est le journal d'une vendeuse dans un tout petit magasin dont le seul autre employé est aussi une femme qu'elle s'efforce de se dédramatiser à elle-même, seulement pour exhiber finalement son incapacité sinon son désintérêt pour elle, ayant appris qu'elle vit avec sa mère alcoolique qui vient de lui infliger de cruelles blessures.

Ce seul morceau, avec l'extrait de "The Edible Woman" de Margaret Atwood, vaudraient le déplacement. Mais la seconde partie, tirée de "The Honeyman Festival" de Marian Engel avec des insertions de pages de Brian Moore ("I am Mary Dunne") et de Margaret Lawrence, achève de donner à ce spectacle l'ultime portion d'un arc-en-ciel sur la condition féminine, et à Mia Anderson la stature d'une actrice sensible et efficace.

Beau décor de Catharine Farish (une scène avancée, deux plateaux réunis par des marches et un long panneau de texture rugueuse, le tout en blanc) et costume fort adaptable (il faut à un moment donné simuler une maternité prochaine...) de François Barbeau.

A l'heure du "Women's Lib", Mia Anderson ne détonne pas du tout dans le caractère général de la programmation de Lennoxville et etc.

Le rêve passe au Quat'Sous

par Jean-Paul BROUSSEAU

Les Etoiles de l'Est sont un corps de clairons et de tambours et de majorettes comme il en existe un éphémère au Québec, et dont le dernier engagement est arrivé. Pourquoi?

C'était le rêve d'enfance de Georges d'avoir un groupe pareil; ce fut son mérite de le réaliser — jusqu'à ce qu'il tombe d'une balle sur le bord d'une chaîne de trottoir, durant une "parade" (Celle de la Saint-Jean de 1968, devant l'estrade d'honneur?), une balle destinée à "un autre", alors que lui et ses Etoiles, c'est de la musique qu'ils faisaient, et pas de la politique.

Autour d'un canevas aussi simple, le Théâtre du Bonhomme Sept-Heure présente une... revue (du moins, je pense), et sans un seul changement de costumes, qui restera celui des Etoiles de l'Est/The Eastern Stars, trouve l'ingénieux et prenant moyen de remonter l'histoire, de peindre la naissance et la chute du plus beau rêve, du seul, que fasse chaque homme: celui de s'unir à ceux qu'on peut atteindre et aimer pour réaliser ce qui dépasse les possibilités du seul individu perdu, timide jusqu'à la couillardise, le gros orteil tâtant parfois l'océan de sa grandeur intérieure.

Est-ce exagéré de voir en Georges une sorte de "Tommy" québécois? D'abord gardé à vue par papa et maman, parrain et marraine, les "monocles" et les "matantes", puis la "gang" du boutte? Et qui finit par admettre que "la réalité a pris trop d'importance" et par crier à ses congénères: "Acceptez donc que les chefs, c'est vous autres, pas personne d'autres!"

Ce spectacle, qui doit quelque chose aux Enfants de Chénier de Jean-Claude Germain, avec ses "craques" ("La Presse, c'est le p'tit journal rose, avec des nouvelles dedans...") et les sondes dures comme du diamant qu'il enfonce dans la psyché québécoise, s'accompagne de chant où vous entendrez remonter en vous les modes grégoriens de certains "Kyrie" et "Tantum ergo", de madrigaux plus... huppés musicalement, avec des traces de Bérto, des allusions à la Sainte-Enfance, aux p'tits Chinois, aux p'tits catechisme et aux dangers des "fréquentations". Et où il se déplore que le parc Belmont, c'est plus que ce qu'était: "J'ai même pus peur dans le tunnel des horreurs!"

Deux "élégantes" locales dont la consécration n'a pas duré cinq secondes ont quitté à l'entracte. Ce n'est pas une raison pour croire que ce qui s'est passé hier au Quat'Sous est indifférent — ce qui s'y passe l'est d'ailleurs rarement.

Parce qu'à force de se parler comme dans ce texte, jusqu'au fond du coeur, en riant et en pleurant de sa difficulté même de trouver les mots, alors s'en vient le jour où nous allons nous comprendre comme de grands livres ouverts.

Si ce qui précède n'est pas clair, ajoutons sans détour que ce qui se passe au Quat'Sous sous l'aile de Buissonneau est à voir absolument. Une impression, comme ça...



Takeuchi Keigo
et ses danseuses
impériales japonaises

Mettant aussi en vedette:
Les Tudera Sisters

Nick Martin et son orchestre

Danse continuëlle

Reservations: 861-3511

La Salle Bonaventure

du Reine Elizabeth

DERNIER SOIR CE SOIR
à MINUIT 99
L'horreur à son meilleur!

NIGHT OF THE LIVING DEAD

COMÉDIE-CANADIENNE
84 QUEBEC ST. CATHERINE 277-3233

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.

Se SEMAINE

Un nouvel aperçu du réalisme total!

18 ANS Adultes

Plaisir double

LOVE ME LIKE I DO **FOUR SOME**

PETER CARPENTER D'ANNE THORNE GILLER JONAS QUARANTA CATHARINE FARRISH

FOUR SOME: 10:00, 1:15, 4:35, 7:50
LOVE: 11:20, 2:40, 5:55, 9:15

EVE

Il abolit les formalités et les balles pleuvèrent

POUR TOUS

"Confessions of a Police Captain"

Joseph E. Levine présente un film Avco Embassy en vedette
Martin Balsam Franco Nero dans
"Confessions of a Police Captain"

avec Maria Tola Production Bruno Turchetto et Maria Montanari Direction Damiano Damiani

Des YORK 937-9978
1487 STE-CATHERINE O. Dernier programme complet à 9:05 p.m.

12e SEM. 5030 PAPINEAU 627-9131
METRO BERRI BOUL. ST-JOSEPH AUTOBUS 27

bijou

L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE

18 ANS Adultes

Horaires:
JUSTINE 12:25 — 3:32
6:19 — 9:26
LEILA 2:04 — 5:11
8:18

Un film de CLAUDE PIERSON

Egalement à l'affiche
LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE
En couleurs — Version française de Mantis in Lace

FESTIVAL EXPO-THÉÂTRE

6 juillet - 12 août

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
Mardi à Vendredi 20h30
Samedi 19h00 et 22h00

TOMMY
6 SPECTACLES SEULEMENT
SAMEDIS: 5 et 12 août, 19h 00 et 22h 00

HOMMAGE À STRAVINSKY
CE SOIR
1. Orchestre de Feu — Chorégraphie: Maurice Béjart
Jeu de Cartes — Chorégraphie: Brian MacDonald
Symphonie de poèmes — Chorégraphie: Ferdinand Nault
2-3-4-8-9-10-11 août

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES
APPELÉZ HUGUETTE: 487-1232

BILLET \$5.00 EN VENTE: EXPO-THÉÂTRE 873-5183
LUNDI - SAMEDI 10:30-17:30 HEURES T.R.S. 873-3811
5415 CH. REINE MARIE 489-8641

offre fantastique chez la Saie

\$2.50 plus taxe (valeur de \$5.00) siège non réservé

Disponible: la Saie rue Ste-Catherine, Rockland, Dorval et Pie IX

Autobus 168 du métro Peel

TOP SENSATION

en couleur

MAUD DE BELLEROCHE
EWA THULIN

2e FILM

La REVELATION

DÈS AUJOURD'HUI!

PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853

Représentation complète à 1.15, 4.35 et 7.55 P.M.

SALLE RESNAIS
PRIX D'ÉLITE

LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE

18 ANS Adultes

OLGA GEORGES-PILOT
SADY REBOT
JULIETTE MILLS

Un film d'ANDRÉ DELVAUX

LA VIEILLE FILLE

EASTMANCOLOR

JEAN-PIERRE BLANC

Rendez-vous à Bray

18 ANS Adultes

D'APRÈS LE ROMAN DE F. D. BENSON...

"La nuit des perverses"

LES COUSINES

2 FILMS EN COULEURS

Une enquête sur l'érotisme...

Pervertissima

DÈS AUJ.

Représentation complète à 1.25, 4.40 et 7.55 P.M.

ALOUETTE
316 STE-CATHERINE O. 861-2807

UNE FILLE DANS UN EXTRAORDINAIRE FILM DÉLIRANT! 18 ANS Adultes

2e FILM

...de beaux démons, adolescents...

JOSEFINE MUZENBACHER

UNE CHUTE DE REINS QUI VAUT DE L'OR!

CHRISTINE SCHUBERTH
RENATE KASCHKE

...MAIS NE NOUS DELIVREZ PAS DU MAL...

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI 57-DENIS & BELANGER, 277-4129

ARLEQUIN 1004 STE-CATHERINE E. 288-7547

GRANADA 4353 STE-CATHERINE E. 255-9426

FESTIVAL des grands WESTERNS

CE SOIR 7:30-9:40
"PENNY LE SOLITAIRE"
De TOM CRIS
avec: CHARLTON HESTON
SAM. ET DIM. OUVERT À 3:10

La Salamandre

d'ALAIN TANNER

DERNIÈRES SEMAINES

SEMAINE: 7:30 - 9:40; SAM. et DIM.: 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

Les Cinémas du Vieux Montréal

861-7863
136 est. St-Paul (Place Jacques Cartier)

POUR TOUS

CHARLIE CHAPLIN
dans son plus grand rôle

THE GREAT DICTATOR



FOLLEMENT AMMUSANT"
— WILLIAM WOLF, Cue

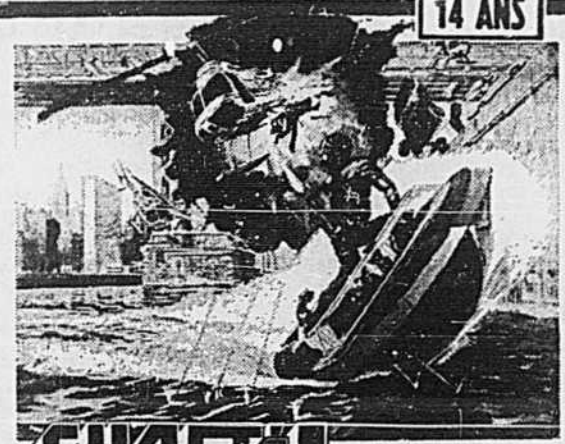
avec **PAULETTE GODDARD • JACK OAKIE**

Scénario, réalisation, production
Charlie Chaplin

Dès **AUJOURD'HUI!** **SNOWDON**
5225 DÉCARIE 482-1322

Horaires: 12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 8:50 p.m.
Dernier programme complet à 8:55 p.m.

14 ANS



SHAFT'S BIG SCORE
...il vit une autre passionnante aventure

METROCOLOR PANAVISION®

MGM présente "SHAFT'S BIG SCORE" en vedette **RIC-YARD ROUND-TREE** avec **MOSES GUNN**. Scénario **ERNEST TIDYMAN**.

Dès **AUJOURD'HUI!** **CAPITOL**
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

Horaires: 12:35, 3:00, 5:00, 7:10, 9:25 p.m.
Dernier programme complet à 9:05 p.m.

18 ANS



L'histoire intime d'une jeune fille

en couleurs **SENSUAL ENCOUNTERS**

Dès **AUJOURD'HUI!** **bonaventure**
PLACE BONAVENTURE 601-2725

Spectacle complet à 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 & 9:00 p.m.

À L'AFFICHE
PROGRAMME DOUBLE

LE DERNIER FILM DE BOURVIL
Une aventure humoristique et grandiose, où le suspense et l'émotion se disputent aux péripéties étourdissantes de drôle.

Le Grand BOURVIL
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
EN COULEURS Un film de Marcel Camus
SOPHIE DESMARETS • PETER MCENERY • JEAN POIRET

MAX ET LES FERRAILLEURS
EN COULEURS
FRANÇOIS PERNEY • GEORGES WILSON

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

Horaires: Sam. et dim. 12:00, 3:45, 7:40, 10:00 p.m.
MUR DE L'ATLANTIQUE: 2:30, 5:45, 9:35, 11:50 p.m.

CINEMA
Galerias d'Anjou
LES GALERIES D'ANJOU 353-5960

PRIX SPECIAL POUR ENFANT: \$1.00

SMCL PRÉSENTE #5

PREMIÈRE à MONTREAL

HOLLAND FESTIVAL OF MUSIC

14 ANS

STAMPING GROUND
THE DUTCH CONNECTION

COLOR

SANTANA, PINK FLOYD
AL STEWART, CANNED HEAT
IT'S A BEAUTIFUL DAY, FAMILY
DR. JOHN, FLOCK, THE BYRDS
T. REX, JEFFERSON AIRPLANE

ven. sam. 6:00, 8:00, 10:00 / lun. 8:00, 10:00
dimanche à 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

8, 9, 10 août
"LET IT BE"

Comédie Canadienne
141 cours. Ste-Catherine Tel. 277-3233

CE SOIR et SAMEDI à minuit: "Night of the living Dead"

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

FESTIVAL WALT DISNEY

5^e semaine

L'invention la plus drôle depuis celle du rire...

"Le ROI des Distracts"
"The Absent-Minded Professor"

LES MOINS DE 12 ANS **75c**

DEUX FILMS DE WALT DISNEY

LE CHEF-D'OEUVRE DE JULES VERNE!
20,000 LIEUES SOUS LES MERS!

CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

AUSSI REX ST-JÉRÔME CAPITOL ST-JEAN

OUVERT TOUS LES JOURS DES 12:00

les nouvelles aventures du professeur distrait!

APRÈS LUI LE DÉLUGE

LES MOINS DE 12 ANS **75c**

2^e GRAND FILM

LACANE AUX ŒUFS D'OR

EN COULEURS

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092

la plus grande Comédie

Musical de tous les temps...

un Violon sur le Toit
"FIDDLER ON THE ROOF"

EN COULEURS

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

SPECTACLE DE 3 HEURES

LUNDI À VENDREDI 2 p.m. - 8 p.m.
SAMEDI-DIMANCHE 1:30 p.m. - 5 p.m. - 8:30 p.m.

MATINEES LUNDI À SAMEDI 2 p.m. \$2.50
SAMEDI À 5 p.m. \$3.00
SOIRÉES DIMANCHE ET FÊTES \$3.00

Moins de douze ans \$1.50 en tout temps
Cartes AGE D'OR lundi au samedi en matinee seulement \$1.50

2 grands Walt Disney!

...que petits et grands auront du plaisir à voir encore et encore!

PETER PAN
Une aventure inoubliable!!

COULEUR

LA COCCINELLE
COULEUR

AMOUR

ENFANTS MOINS DE 14 ANS **75c**

IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7022

PETER: 12:30, 3:40, 6:55, 10:10
COCCI: 1:50, 5:05, 8:15

AIR CLIMATISÉ

DÈS AUJOURD'HUI ENFIN!

18 ANS ADULTES

animal love
TEINTÉ en COULEURS VIVES

en plus **SEX FAMILY**
ROBINSON ON THE FARM

ANIMAL à MIDI 2:30, 5:10, 7:45, 10:15
SEX FAMILY 1:15, 3:55, 6:30, 9:00

Opussycat
4015 ST LAURENT ANGLE DULUTH 845-5215

Les Productions KENNY Présentent

Mary Dunn
Sam King
Henry Nelson
Rose Poey

JEAN-PAUL BELMONDO
OMAR SHARIF

VOYEZ LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE D'AUTOMOBILES JAMAIS FILMÉE!

LE CASSE

GAGNEZ UNE FIAT 124 SEDAN

un film de **HENRI VERNEUIL**

BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:40

EN COULEURS

RUSS MEYER
le MAÎTRE de l'ÉROTISME

18 ANS Adultes

la poupée de l'auto-stop

DANY la Ravageuse

VIXEN la Renarde

Midi-Minut PIGALLE
4462 ST-DENIS 842-8264 9120 STE-CATH 866-2774

Horaires: 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25 Der. Rep. Camp 9:15

AIR CLIMATISÉ

18 ANS Adultes

UN ÉVÈNEMENT UNIQUE
DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA!
MAINTENANT UN FILM

Oh! Calcutta!

NEWSWEEK MAGAZINE:
"Un événement théâtral révolutionnaire. Brillant."

en COULEUR

Laissez-passer et cartes de l'âge d'or ne sont pas acceptés.

VENDÔME
100, 305, 510, 715, 920 TEL. 878-7451

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

FESTIVAL SÉRIAS LEONE

8^e mois

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

EN COULEURS

14 ANS

LUNDI À VENDREDI 8:00
SAMEDI 3:00 - 6:00 - 9:00
DIMANCHE 2:00 - 5:00 - 8:00

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE
FILM DE **KEN RUSSELL**
SAM.-DIM. 7:30 - 9:30
5:15 - 7:30 - 9:30

ATWATER 1 ALEXIS NIHON PLAZA
935-4246

LEONE FAIT LA REVOLUTION DANS... "DUCK YOU SUCKER"

12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00

POUR TOUS

UN FOU-RIRE KOLOSSAL!

LA GRANDE VADROUILLE

PARISIEN
480 QUÉBEC ST. CATH. 861-2682

Horaires: 12:35, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25 Der. Rep. Camp 9:15

AIR CLIMATISÉ

CINÉMAS UNIS
CLIMATISÉS POUR VOTRE CONFORT!

BINGO À LA RONDE
(près de la Spirale)
du lundi au vendredi, à compter de 7 h 30
samedis et dimanches, à compter de 2 h 30 sans interruption.

UN BRAVO À BRANDO
DANS "THE GODFATHER"
— New York Times
The Godfather
Ven. et sam. à 9.30 a.m., 12.30, 3.30, 7.00, 10.15 p.m., dimanche à 1.30, 5.00 et 8.30 p.m., lun. à 10.15 a.m., 1.30, 5.00 et 8.30 p.m.
5e MOIS **LOEW'S**
954 STE CATHERINE O. 866-5851
LAISSEZ-PASSER et CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS

UNE FÉRIE DE TOUTES LES FORMES FÉMININES!
UNE PRODUCTION RUSS MEYER
"BARE WITH ME"
EN COULEURS
18 ANS
59, STE CATHERINE E. 288-5513 ST-LAURENT
REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 1.05 - 3.30 - 6.00 et 8.30 P.M.

UNE PRODUCTION FRANKOVICH
BUTTERFLIES ARE FREE
GOLDIE HAWN
EICHEN HECKART aussi: EDWARD ALBERT
(CINÉMA 1)
CÔTE DES NEIGES
Représentation complète à 1, 3, 5, 7 & 9 p.m.

Alan Arkin
"Last of the Red Hot Lovers"
LE CINÉMA
AVE. GREENE FACE CINÉ. AVENUE
AVE. WESTMOUNT SQUARE 831-2477
POUR TOUS
Horaires: 1.05
3.05-5.10
7.10 et 9.15 P.M.

LA RÉVOLTE DES HOMMES SINGES!
Le plus récent et le plus intéressant!
CINÉPARC DOLLARD
TRANS CANADIENNE S. 35 684-8442
PALACE
688 STE CATHERINE O. 866-6991
DORVAL
260 AVE DORVAL 631-9977
CONQUEST OF THE PLANET OF THE APES
COULEUR
EN PLUS AU CINÉPARC "THE UNDEFEATED"

JEAN-PAUL BELMONDO
ALAIN DELON
Borsalino
"MURPHY'S WAR"
LUCERNE
855 OCEANIE — 744-2734
14 ANS
Soir à 5.35 p.m.
Dimanche des 1.30 p.m.

L'HOPITAL EN FOLIE
COULEURS
CINÉMA LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL 658-8200
GREENFIELD PARK
PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
14 ANS
Cinéma 7: Soir des 6 p.m. à 8.15 p.m. Dim. des 12.30 p.m. à 1.30 p.m. Laval: Soir des 6.15 p.m. à 8.15 p.m. Dim. des 1.30 p.m. à 3.30 p.m.

Si Vous Aimez Mourir de Rire, et Rougir de Plaisir, Venez Voir...
MAZURKA DU PUCERON
COULEUR
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 352-4020
18 ANS
"UNE PUCELLE EN OR"

A ne pas rater

AUJOURD'HUI

- Réseau-soleil de Trois-Rivières, une interview avec Jocelyne Bourassa, championne de golf du Canada, et un reportage sur les Vieilles Forges, site historique et lieu du tournage du prochain téléroman de Guy Dufresne. TV 2 7 9 11 13 21 h. 30
- Entretiens Rencontre avec Edmonde Charles-Roux, écrivain et journaliste, ancienne directrice de "Vogue", prix Goncourt, etc. Elle traite de la création littéraire, mais également de questions qui préoccupent nos contemporains, comme la drogue et l'action politique. Radio CBF et réseau AM

Spéculation et planification. Voir au-delà des apparences. TV 2 7 9 11 13 21 h. 30

- 22 h. 30 "La fureur de vivre" Pour revoir, dans un film qui eut son heure de gloire, l'une des idoles des années '50, James Dean. Avec Nathalie Wood. TV 7 — 23 h. 05
- "Life of Emile Zola" Excellent film biographique sur le grand romancier, et reconstitution du rôle qu'il a joué dans l'affaire Dreyfus. TV 6 — 23 h. 48
- SAMEDI
- Leur violon d'Ingres: André Major

Le jeune romancier québécois nous parle de lui, de ses expériences et de ses débuts à partir des chansons et de la musique qu'il aime. Pour les lève-tôt. Radio CBF-FM — 9 h.

• La révolution tranquille Aujourd'hui: le règne de Daniel Johnson. Avec Charles de Gaulle, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Pierre Elliott Trudeau... Radio CBF — 12 h. 03

• Senior "A" Lacrosse Fial Bonne occasion de voir à l'œuvre nos meilleurs joueurs de crosse.

LE JUSTICIER AVEUGLE
Version Française de "Blindman"
TONY RINGO ANTHONY STARR
LLOYD BATTISTA
50 filles ravissantes étaient l'enjeu de cette fantastique aventure!

LES 4 MALFRATS
VERSION FRANÇAISE DE "THE HOT ROCK"
Robert Redford
George Segal
Zero Mostel
DÈS AUJOURD'HUI!
CHATEAU ELECTRA VERSAILLES
ST-DENIS & BELANGER 271-4400 STE-CATHERINE-AMHERST 522-9177 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

FLEGMATIQUES, GAFFEURS ET LÉGÈREMENT CINGLÉS... ILS DESIRENT VOLER LE PLUS GROS DIAMANT DU MONDE!

REPRÉSENTATION COMPLÈTE CHATEAU: 1.30, 5.20 et 7.10 P.M. ELECTRA: 12.30, 4.00 et 7.35 P.M. VERSAILLES: Le soir des 7.25, Sam. et Dim. continué depuis 12.40 P.M.

ciné-parcs

1 LES INCONNUS de MALTE
V.F. SUDEN TERROR
EN COULEURS
MARK LESTER LIONEL JEFFRIES JEREMY KEMP

2 Trop Tard Pour Les Héros
COULEUR
V.F. "TOO LATE THE HERO"
MICHAEL CAINE HENRY FONDA CLIFF CHARLY ROBERTSON
Une poursuite haletante jamais vue depuis "Bullitt!"

3 HERCULE contre Fils du SOLEIL
COULEUR
3 DESSINS ANIMÉS EN COULEURS
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST SORTIE 58 TEL: 655-5515

POUR TOUS

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.
DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION NOUS OBLIGENT À PRÉSENTER DES FILMS EN ANGLAIS SUR NOS 2 ÉCRANS.
COMMENÇANT VENDREDI LE 11 AOÛT, "LE SOLEIL ROUGE"
CINÉPARC DOLLARD
684-8442
TRANS CANADIENNE S. 35

Les films à l'affiche sont choisis pour le divertissement de tous. Pourvus d'installations modernes, ces ciné-parcs ont tout ce qu'il faut pour vous faire passer une agréable soirée. Certains forment même un centre de divertissement comprenant une salle à manger.

Vous voulez faire une sortie amusante? Vous avez le goût de quelque chose de différent? Un de ces soirs, rendez-vous à l'un des nombreux ciné-parcs annoncés dans cette page.

LES FILMS COMMENCENT AU CRÉPUSCULE
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE
TRANS-CANADIENNE SORTIE 70 CÔTE NORD
TOUJOURS DES FILMS EN COULEURS
TEL: 467-3209
CE SOIR
— ÉGALEMENT À L'AFFICHE —
DAVID NIVEN
LOLA ALBRIGHT
Humour, gaieté, et juste ce qu'il faut d'émotion...
LES ANNÉES FANTASTIQUES
ENFANT (MOINS DE 14 ans) GRATUIT

LA PLANÈTE SAUVAGE
TONY RUSSELL
MIA GASTON

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
625-1432
627-4747
861-6565
4 AOÛT AU 10 AOÛT
CINÉMA 1
POUR TOUS
"Sel, Poivre et Dynamite"
PETER LAW FORD SAMMY DAVIS JR.
LUCKY LUKE

CINÉMA 2
2e FILM
MILLIE
Julie Andrews
Le film le plus spectaculaire dans l'histoire du cinéma
ROBERT TAYLOR DEBORAH KERR

CINÉMA 3
FOR ALL
SKY JACKED
All of them are being JICKED
CHANDLER
ROUTE 640 OUEST

CINÉPARC VAUDREUIL
DU 4 AU 10 AOÛT
2 "LA BANDE À CÉSAR"
VEN. SAM. & DIM.
CINÉPUTT
SAM. DIM. OUVERT À 1 h. p.m.
EN SEMAINE, OUVERT À 6 h. p.m.

TRANS-CANADIENNE OUEST, à la fourche, direction Toronto, SORTIE no 2
3e FILM
"DE L'OR POUR LES BRAVES"
ADMISSION DIM. AU VEN. \$4.00 par voiture
SAMEDI SOIR \$2.00 (adultes)
\$1.50 étudiants avec carte
LES MOINS DE 14 ANS GRATUITS

CINÉ-PARC ST. MATHIEU
INF: 366-7602 GER: 643-8730
Ouvert tous les soirs à 7.30
EN FRANÇAIS
POUR TOUS
des visiteurs... ou des évadés du futur? Seul bébé Milo sait! Mais il ne parle pas encore.
LEURS ROQUELLES ADVENTURES ENCORE PLUS INCROYABLES!
ENFIN
LES ÉVADES DE LA PLANÈTE DES SINGES
PLUS
HENRI VERNEUIL
LE CLAN DES SICILIENS
LE PROGRAMME DÉBUTE AU CRÉPUSCULE
ENFANTS MOINS DE 14 ANS: ENTRÉE GRATUITE

Le ciné-parc: une très bonne idée pour se distraire les soirs d'été. Ou que vous demeuriez, il y en a sûrement un pas trop loin. Vous y verrez, assis bien à l'aise dans votre voiture, des films populaires. En outre, sur place, on a tout prévu pour vous permettre de vous procurer de quoi manger et vous désaltérer. Amenez-y toute votre famille, ce sera en même temps l'occasion de lui offrir une belle promenade en voiture.

À LA DEMANDE POPULAIRE POUR UNE 2e SEMAINE.
LOVE STORY
COULEUR CINÉMASCOPE
OUVERT 6 H.P.M.
MIREILLE DARC / BOURVIL
TONY CURTIS
AU CRÉPUSCULE
GONFLÉ à BLOC

CINÉPARC DOLLARD
TOUS LES SOIRS... AU CRÉPUSCULE!
Tel. 684-8442
CINÉMA 1
FOR ALL
THE NEWEST AND BIGGEST YET!
CONQUEST OF THE PLANET OF THE APES
20th Century-Fox presents an ARTHUR P. JACOBS Production starring RODDY McDOWALL and DON MURRAY and RICARDO MONTALBAN as Armados.
John Wayne Rock Hudson the Undeatable
OUVERTURE: VEN. SAM. et DIM. À 7.00 p.m. LUNDI AU JEUDI À 7.30 P.M.

CINÉMA 2
FOR ALL
JACK LEMMON BARBARA HARRIS
"THE WAR BETWEEN MEN AND WOMEN"
JASON ROBARDS
STEVE MCQUEEN
at 200 MPH!
"LE MANS"
ENFANTS MOINS DE 14 ANS... ADMISSION GRATUITE. ADULTES... \$2.00 par personne

HORAIRES

CiNéma

ALOUETTE: "Les cousins": 1:25, 4:40, 7:55, "Perversion": 3:10, 6:25, 9:45.
ANJOU: "Max et les ferrailleurs": 7:40, "Le mur de l'Atlantique": 9:35.
ARLEQUIN: "Chute de rein qui vaut de l'or": 2:25, 5:50, 9:20, "Mais ne nous délivrez pas du mal": 12:40, 4:05, 7:25.
ATWATER: (Cinéma 1): "Duck you, sucker": 12:00, 3:00, 6:00, 9:00.
ATWATER: (Cinéma 2): "Carry on Henry": 7:30, 9:30.
AVENUE: "A Clockwork Orange": 2:00, 4:20, 7:00, 9:30.
BERRI: "Le casse": 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horare depuis la parution du dernier Télé Presse.

tele presse au jour le jour TV

6:00 **7** **10** Madame est servie
Inv.: Jeanne D'Arc Valdenais, René Caron et Gilles Proulx.
9:00 **8** **22** Room 222
"Where It Is Whitten."
10:00 **2** **7** **9** **11** Musique folle des années sages
"1961-1970", avec Isabelle Pierre et Joël Denis. Narrateur: Roland Chénail. Direction musicale: Léon Bernier.
11:00 **3** **12** **13** Dark Journey
2 **9** **11** Cinéma
"Une corde, un colt."
★ Fr. 1968. Western réalisé et interprété par Robert Hossein avec Michèle Mercier. — Pour venger la mort de son mari, une veuve fait appel à un habile pistoler.
11:30 **8** Dick Cavett Show
Interview avec Mick Jagger et les Rolling Stones, et avec le champion d'échec Bobby Fischer.
SAMEDI MATIN
2:30 **3** Film Shorts
CHANGEMENTS

BIJOU: "Justine de Sade": 12:25, 3:32, 6:19, 9:26, "Lella, la bête érotique": 7:04, 5:11, 8:18.
BOAVENTURE: "Sensuel Encouers": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
CANADIEN: "Enquête sur la vie des écoliers": 12:30, 3:35, 6:45, 9:50, "La mort sonne toujours deux fois": 2:10, 5:15, 8:25.
CAPITOL: "Shall's Big Score": 12:35, 3:00, 5:00, 7:10, 9:25.
CHAMPLAIN: "Le roi des distraits": 2:20, 5:20, 10:15, "20.000 lieues sous les mers": 12:00, 4:00, 6:00.
CHATEAU: "Les quatre malfrats": 1:30, 5:20, 9:20, "Le justicier aveugle": 3:20, 7:10.
CHEVALIER: "Nérose": 12:45, 4:23, 8:01, "La vraie nature de Bernadette": 2:25, 6:03, 9:41.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1): "Butterflies are free": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2): "Easy Rider": 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
CINEMA CINQ: "Suburban Wives": 7:30, 9:30.
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa": 2:45, 6:15, "Fantomas contre Scotland Yard": 1:00, 4:30, 8:00.
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti": 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.
CINEMA DU VIEUX MONTREAL: Studio B: "Festival des grands westerns": 7:30, 9:40, Studio A: "La Salamandre": 7:30, 9:30.
COMEDIE-CANADIENNE: "Stamping Ground": 6:00, 8:00, 10:00, minuit.
COMMODORE: "La plus de trou à Paris": "Borsalino": "Tout sur la roue".
CREMAZIE: "Un violon sur le toit": 8:00, 9:00.
DAUPHIN: Salle Renou: "Il était une fois dans l'Ouest": 8:00, Salle McLennan: "La symphonie pathétique": 7:30, 9:30.
DOLLARD: (Cinéma 1): "Biscuit Eater", "Phocichio": 7:00.
DOLLARD: (Cinéma 2): "Skyjack": "The Last Run": 7:00.
ELECTRA: "Les quatre malfrats": 2:15, 5:50, 9:25, "Le justicier aveugle": 12:30, 4:00, 7:35.
ELYSEE: Salle Resnais: "Rendez-vous à Bray": 7:30, 9:30, Salle Elsenstein: "La vieillesse": 7:30, 9:30.
EROS: "Bare with me": 2:25, 4:55, 7:25, 9:50, "Ereclia": 1:05, 3:30, 6:00, 8:30.
EVE: "Four some": 10:00, 1:15, 4:35, 7:50, "Love me like I do": 11:20, 1:45, 5:15, 8:45.
FESTIVAL: "La vie rêvée": 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa": 2:45, 6:15, 9:45, "Fantomas contre Scotland Yard": 1:00, 4:30, 8:00.
GRANADA: "Chute de rein qui vaut de l'or": "Mais ne nous délivrez pas du mal": 12:40, 4:05, 7:25.
GREENFIELD PARK: (Cinéma 1): "Doberman Gang": "Twilight People": 7:00, 9:00.
GREENFIELD PARK: (Cinéma 2): "L'hôpital en folie", "Pendulum": 6:00.
IMPERIAL: "Peter Pan": 12:30, 3:40, 6:50, 10:10, "Un amour de Coccinelle": 1:20, 5:05, 8:15.
JEAN-TALON: "Sissi": 6:20, 9:45, "Les sept Écossais explosent": 8:10, "Doberman Gang": 1:25, 4:50, 8:15, "Twilight People": 2:45, 6:30, 9:15.
LA SCALA: "Mourir d'aimer": 2:25, 6:00, 9:45, "Histoire d'une femme": 12:45, 4:20, 8:00.
LAVAL: (Cinéma 1): "Doberman Gang", "Twilight People": 7:00.
LAVAL: (Cinéma 2): "L'hôpital en folie", "Pendulum": 6:15.
LOEWS: "The Godfather": 9:30, 12:30, 3:30, 7:00, 10:15.
LONGUEUIL: "Sept fois par jour", "Moi Emmanuelle": 7:30.

LUCERNE: "Borsalino", "Murphy's War": 5:35.
MAISONNEUVE: "Sissi": 6:20, 9:45, "Les sept Écossais explosent": 8:10, "Doberman Gang": 1:25, 4:50, 8:15, "Twilight People": 2:45, 6:30, 9:15.
MID-MINUIT: "Vixen, la renarde": 1:55, 4:35, 7:10, 9:50, "Dany, la ravageuse": 12:30, 3:05, 5:45, 8:25.
MONKLAND: "Anderson Tapes": 3:00, 6:25, 10:00, "Guck & The Preacher": 1:15, 4:40, 8:15.
MONTREAL: "2001, l'odyssée de l'espace": "Ringo aux pistolets d'or".
OUTREMONT: "Lord of the Flies": 7:00, "Mara/Sade": 9:30, "Peeping Tom": minuit.
PALACE: "Conquest line Planet of the Apes": 1:25, 3:30, 5:30, 7:30, 9:40.
PARISIAN: "La grande vadrouille": 12:35, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25.
PIERROT: "La maison de campagne": 1:00, 4:30, 8:00.
PICCOLI: "Vixen, la renarde": 1:20, 4:50, 7:35, 10:25, "Dany, la ravageuse": 12:30, 3:05, 5:45, 8:25.
PLACE VILLE-MARIE: "Portnoy's Complaint": 1:30, 3:25, 5:20, 7:20, 9:20.
PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma): "Il Decamerone": 12:25, 2:25, 4:25, 6:25, 8:25, 10:25.
PLACE DU CANADA: "The Burglars": 7:30, 9:30.
REX: "Enquête sur la vie des écoliers": 12:30, 3:35, 6:45, 9:50, "La mort sonne toujours deux fois": 2:10, 5:15, 8:25.
PUSSYCAT: "Animal Love": midi: 2:30, 5:10, 7:45, 10:15, "Sex Family Robinson on the farm": 1:15, 3:55, 6:30, 9:00.
REX: "Les Vikings": 5:45, "Le tombeau des anges": 9:20.
RIVOLI: "Chute de rein qui vaut de l'or": 2:30, 5:50, 9:20, "Mais ne nous délivrez pas du mal": 12:50, 4:05, 7:35.
SAINT-DENIS: "La liberté en croupe": 12:30, 3:46, 6:47, 9:58, "On ne greffe pas que des cœurs": 1:57, 5:13, 8:29.
SALLE HERMES: "The Liberation of L. B. Jones": 6:25, 9:50, "The Game is Over": 8:05.
SAVOY: "Goldfinger", "Doctor No.", "From Russia with love": 6:00.
SEVILLE: "Goldfinger": 3:50, 9:20, "Doctor No.": 12:05, 5:40, "From Russia with love": 1:10, 4:35, 8:10.
SNOWDON: "The Great Dictator": 12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 9:00.
VAN HORNE: "Barrel of Wimpole Street": 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.
VERDI: "Joe Hill": 7:15, 9:30.
VERDUN: "Après lui le déluge": 2:45, 6:20, 9:55, "La cane aux oeufs d'or": 1:00, 4:35, 8:10.
VERSAILLES: Salle rouge: "Les quatre malfrats": "Le justicier aveugle": 7:25, "Salle bleue: "Maturka du puceau", "Une pucelle en or": 6:15.
VIAU: "Willard", "Les fureurs de la nuit au Texas".
VIDEODRAPHIE: "Amourrassés le petit vilain", "C'était bien épouvantable".
VILLERA: "Après lui le déluge": 2:45, 6:20, 9:55, "La cane aux oeufs d'or": 1:00, 4:35, 8:10.
WESTMONT: "The Candidate": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
YORK: "Confession of a police captain": 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25.
CINE-PARC DOLLARD: (Cinéma 1): "Conquest line Planet of the Apes": à compter de 7:00.
CINE-PARC DOLLARD: (Cinéma 2): "War between Men & Women", "Le Mans": à compter de 7:00.

MUSIQUE

EXPO-THEATRE (Cité du Havre) — Les Grands Ballets Canadiens. Ce soir à 8h30: "Hommage à Stravinsky", "Symphonie de psaumes", "Jeu de cartes" et "Oiseau de feu".
CENTRAU THEATRE (452, St-François-Xavier) — Tous les soirs à 8h: le Groupe de la Place Royale. Programmes: "Crystal Clear", "Les Bessons", et "Danse et poèmes". Entrée libre.

THéâtre

THEATRE NATIONAL (1220 est, Ste-Catherine) — "Super-drugstore et le Miroir diabolique". Pour enfants. A 2 h. "Mardi-la-Vierge" de Jean La Rose: 8 h.: Pour adultes. Production de la troupe La Braulie. Entrée libre.
LE PATRIOTE (Ste-Agathe) — "On Gerry oh!" de Jacqueline Barrette.
LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène) — "How the Other Half Loves" d'Alan Ayckbourn: 8h30.
THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) — "Doux Temps des amours" de Carrier, de Gendron et Lefebvre: 8h.

Heston à Jane Fonda: c'est assez!

HOLLYWOOD (Reuter) — Les positions de Jane Fonda au sujet de la guerre du Vietnam ne sont pas du goût d'une autre vedette de Hollywood, l'acteur Charlton Heston. Raillant Jane Fonda qui, a-t-il dit, "se prend subitement pour une experte des bombardements stratégiques", Heston a dit qu'il avait toujours voté pour le candidat démocrate aux présidentielles depuis la seconde guerre mondiale. Mais en novembre, a-t-il ajouté, je voterai pour le président Nixon. "Ce qui compte pour moi, a déclaré l'acteur, c'est que le président dirige affirmativement le pays. Je suis écœuré par les prophètes de malheur et ceux qui disent toujours et ceux qui disent toujours non dans ce pays." L'acteur a dit qu'il n'incluait pas le sénateur McGovern parmi les prophètes de malheur mais que beaucoup de ses partisans l'étaient, "y compris miss Fonda."

CE SOIR et DEMAIN de BO WIDERBERG
LE FILM NOUVEAU Joe Hill
avec Tommy Berggren en anglais à 7:15, 9:30
et des **DIMANCHE**
Federico Fellini
6-7-8 août à 7:30, 9:30
Le Cheik Blanc
v.o. avec s-t. anglais
9-10 août à 7:30, 9:30
I Vitelloni
v.o. avec s-t. anglais
580 St-Laurent
277-3233

POUR TOUS
"ENFIN, UN FILM QUI NOUS REVELE EN DETAILS LES DESSOUS FANGUEUX DE LA POLITIQUE!"
New York Daily News
ROBERT REDFORD
"THE CANDIDATE"
En vedette ROBERT REDFORD, avec PETER BOYLE et MELVYN DOUGLAS dans le rôle de John J. McKay. Direction MICHAEL RITCHIE. Scénario JEREMY LARNER. Une production de WALTER COBLIN.
CINEMA WESTMONT
5030 SHERB. O. ET AVE. GREY 486-7395

Dressés, ils réalisaient les plus incroyables prouesses
THE DOBERMAN GANG
Une production A. Rosamond. En vedette Byron Mabe — Hal Reed — Julie Parrish — Simmy Bow — Jojo Damore. Musique de Bradford Craig et Alan Silvestri.
PLUS
TWILIGHT PEOPLE
JOHN ASHLEY-PAT WOODS-JAN MERLIN
dès AUJOURD'HUI!
KENT
4100 SHERBOOKE W.
GREENFIELD PARK
PLACE GREENFIELD PARK 671-6139
CINEMA LAVAL 688-2200
centre Laval coin boul. ST-MARTIN
et SORTIR 7 de l'autoroute (Chomedey)
KENT spectacle complet à 12, 4, 10, 8:55, 8:15 p.m. — **GREENFIELD** soir dès 8:40, dimanche continué depuis 12:30 p.m. — **LAVAL** soir dès 7:00, samedi et dimanche continué depuis 1:00 p.m.

PAVILLON DU PARC JACQUES-CARTIER (Sherbrooke) — "1837", création collective sous la direction de Pierre Gobeil et Michel Bernier: 8h30.
THEATRE DU CENTENAIRE (Université Bishop, Lennoxville) — "Lulu Street": 8:30.
LE PIGERIE (North-Hatley) — "Dear Liars" de Jerome Kilty: 9h.
LA FENIERE (Andonville-Lorette) — "Le Crocodile" de François Campeau: 9h.
THEATRE DES PRAIRIES (Joliette) — Ce soir à 9 h: "Rendez-vous au Plaza" de Neil Simon.
THEATRE DE QUATRE SOUS (100 est, Avenue des Pins) — "Géop", et les Etelles de l'Est", comédie musicale de Normand Daigneault. Production du Théâtre du Bonhomme Sept Heures: 8:30.

Variétés

ESQUIRE SHOW BAR (1224, Stanley) — "The Hubert" et son orchestre: 8:30, 11:30 et 1:30.
LA BUTTE A MATHEU (Val-Devi) — Donald Lafreche: 9:00.

FIM

4:30 p.m. CBF Dictionnaire du jazz
Stan Getz, saxophoniste ténor.
"Here's that Rainy Day" (Van Heusen), "Con Alma" (Gillespie), "I Don't Know what time it Was" (Hart), "Exactly Like You" (Fields), et "As I live in Bop" (Geltz).
5:30 p.m. CBM Alberta Concert
"Le Bourgeois Gentilhomme" de Richard Strauss interprété par l'orchestre symphonique d'Edmonton, sous la direction de Lawrence Leonard.
7:00 p.m. CBM The Romantics
Cinquième émission d'une série de huit sur Frédéric Chopin. On nous présente les quatre scherzi, avec Philippe Entremont au piano.
CBF Les Musiciens par eux-mêmes.
Interview avec Marjoleine Jean-Jacques, harpiste, et Jean Deschamps, pianiste.
8:00 p.m. CBM MusicScope
1ère partie: "Ragtime" Max Allen. Interview: Eubie Blake.
2e partie: "Gershwin". Le pianiste-chef d'orchestre André Previn, accompagné par l'orchestre symphonique de Londres, nous présente le "Concerto en fa pour piano" de Gershwin. Interview avec le joueur d'harmonica, Larry Adler.
8:03 p.m. CBF Orchestre symphonique
1ère partie: "Pavane" (Rameau); 2e partie: "Symphonie no 7 en do mineur" (Schubert); 3e partie: "Symphonie no 3 (Naderman); 4e partie: "Scène des Champs-Élysées" extr. de l'opéra "Orphée" (Gluck).
9:15 p.m. CKVL Festival des étoiles du jazz
Jacques Caloff vous apporte la musique de 19 grands orchestres dont Cal Tjader, Dinah Washington, Quincy Jones.
9:20 p.m. CBF Réclat
Gaston Germain, baryton et John Newmark, piano.
Cantate: "Piange, aère, piange" et deux aires de cantates (Carissimi). "Quel rêve et divin transport que l'amour de deux âmes", "En noir sapin se dresse, perdu sur le mont glacé", "Sur le sommet, tout repose et se tait", "Le Tombeau des aïeux", "Tues-tu mon fleur fraîche et pure" et "Mes chants sont empoisonnés par toi, ô ma bien-aimée perdue" (Liszt).
10:03 p.m. CBM Idées
"THIS IS A Recorded Message". On nous présente les bienfaits et les dangers de l'information instantanée et très détaillée. Avec Marshall McLuhan, Dr. Thomas McPhail et l'auteur Jacques Lanouard. Interview avec l'honorable Eric Kierans.
11:00 p.m. CBM Chamber Music
avec: 16 Quatuor à cordes d'Orford: Andrew Davies, violoncelle, Kenneth Perkins, violoniste, Terence Helmer, alto et Marcel St. Cyr, violoncelliste nous présenteront "Quatuor en do mineur, K. 465" de Mozart.
11:03 p.m. CBF Les Chefs-d'oeuvre de la musique
Sonate en la mineur (Beethoven): Hugh Bean (violin) et David Parkhouse (piano); — Cassation en do mineur (Haydn): Walker, Rozek et Tachezi. — Sonate pour deux hauts bois et basse continue (Telemann): Renner, Kellier et Neumever.
12:08 a.m. CBF Vienne la nuit
La vie et l'oeuvre de J.S. Bach.

CLIMATISEURS de Marques connues

COUTENT MOINS CHER CHEZ PASCAL
PASCAL
PASCAL NE VOUS OFFRE QUE LES FABRICATIONS DE GRANDE RENOMMÉE CHRYSLER — ADMIRAL — WESTINGHOUSE
NOTRE VENDEUR SE FERA UN PLAISIR DE VOUS CONSEILLER DANS LE CHOIX DE L'APPAREIL QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

5000 BTU
à partir de **\$159⁹⁵**
6000 BTU
à partir de **\$189⁹⁵**
8000 BTU
à partir de **\$239⁹⁵**
10,000 BTU
à partir de **\$299⁹⁵**
ENEZ NOUS VOIR AVANT D'ACHETER!

SALLE CLIMATISÉE
SAINT-DENIS
1594, ST-DENIS, 849-4211
METRO ST-DENIS-DE MONTIGNY
14 ANS

Un film de EDOUARD MOLINARO
la liberté en croupe
MARIA MAUBAN MICHEL SERREAULT
2 films COULEURS
APRÈS LA GREFFE DU COEUR, DU POU MON, DU REIN, VOICI LA PLUS DELICATE...
ON NE GREFFE PAS QUE LES COEURS

Micheline lanctôt — Donald Pilon
La vraie nature de BERNADETTE BROWN
Un film de **Giller Carle** EN COULEUR
névrose GERARD BARRAY EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier
Si vous rêvez d'une maison de campagne, c'est celle-ci qu'il faut! Venez la voir!
JEAN RICHARD DANIELLE DARRIEUX
LA MAISON DE CAMPAGNE
EN COULEURS
ANDRÉ LUQUET DENISE GREY XAVIER GELIN
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot
HORAIRE: ST-DENIS — "La Liberté en croupe" 12:30, 3:46, 6:42, 9:58 — "On ne greffe pas que des Coeurs" 1:57, 5:13, 8:29. CHEVALIER — "La Vraie Nature de Bernadette" — 2:25, 6:03, 9:41, "Névrose" — 12:45, 4:23, 8:01. LE PIERROT — "La Maison de Campagne" samedi et dimanche 12:00, 1:55, 3:55, 5:55, 7:50, 9:50, sur semaine 5:50, 7:50, 9:50.

CARTES "ÂGE D'OR" ACCEPTÉES EN SEMAINE
La vie rêvée
Un film de MIREILLE DARSEREAU
14 ans
2e SEM
EN COULEURS
SEM: 7:30, 9:30
DIM: 1:30, 3:30
5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600
Enquête sur la vie des ÉCOLIERS
2e SEM **18 ANS Adultes**
COULEURS
2e film: La mort sonne toujours deux fois
CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 274-6155
POUR TOUS

Deux heures d'Amour
avec ROMY SCHNEIDER
9e SEM
2e GRAND FILM
LES SEPT ÉCOSSAIS EXPLOSENT
Moins de 14 ans **\$100**
COULEURS
JEAN-TALON 725-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
EN COULEUR
FANTOMAS
2e film contre SCOTLAND YARD
FLEUR de LYS 288-3303 **CINEMA DE PARIS** 861-2996

EATON

VENTE de FOURRURE à 'prix d'été'

N'août... bliez pas la sélection remarquable de la vente de fourrure Eaton

Vous avez décidé d'en profiter pour acquérir cette nouvelle fourrure qui vous tente. C'est le moment! Le choix est encore grand, les fourrures sont superbes et les prix... avantageux. Voici un aperçu des modèles succès de notre collection.

1- Mouton gris naturel, garni ou non; mouton de Perse teint noir, garni ou non. Tailles 8 à 40.	Spécial 737⁰⁰	3- Dos de rat musqué teint brun de ton pastel ou havane.	Spécial 417⁰⁰
2- Kolinsky teint brun et vison chinois teint brun avec garniture renard teint ambre ou chat des neiges. Tailles 10 à 16.	Spécial 587⁰⁰	4- Chat sauvage retouché pleines peaux ou peaux allongées avec garniture renard bleu norvégien au col et en bordure. Tailles 8 à 20.	Spécial 497⁰⁰

Les fourrures achetées lors de cette vente sont entreposées sans frais jusqu'à octobre. Facilites spéciales de paiement pour cette vente seulement: mensualites et frais d'administration commencent en octobre en achetant avec votre compte Eaton.

EATON centre-ville (Salon de la fourrure, troisième étage) seulement. Rayon 248

Achats au magasin seulement.

Centre-ville
Paradis du magasinage à Montréal.
Au coin des rues Ste-Catherine et Université

Magasin-entrepôt
L'endroit où fureter régulièrement pour trouver à coup sûr de réelles occasions
4505, rue Hickmore

Soldes Eaton
Un plein magasin d'au-baines
2983, rue Sherbrooke est

Magasins de banlieue
Grande variété et facilité d'accès pour la banlieue.
Aux centres d'achat Anjou et Pointe-Claire



LA VRAIE CARTE
Votre compte Eaton c'est la réalisation de vos rêves